



Accélérer

la transition énergétique
au service des territoires

Sommaire

02	Éditorial
04	Recherche & Innovation
06	Légal et réglementaire
08	Teréga SA : un modèle d'affaires solide
10	Teréga Solutions : répondre à de nouveaux enjeux
11	Risques et opportunités extra-financiers

14 Assurer l'approvisionnement en gaz

16	Activités régulées
18	Relations clients
20	Transport
23	Stockage
25	Le réseau Teréga

26 Développer de nouvelles solutions

28	Teréga Solutions
30	BU Biométhane et Mobilité Gaz
32	BU Hydrogène
34	BU Multi-Énergies et Digital

36 S'engager sur tous les terrains

38	Notre gouvernance
39	Organisation juridique
40	Le Conseil d'Administration
41	Le Comité Exécutif
42	Éthique
43	Fournisseurs
44	Système d'information
45	Communication digitale
46	Social
47	Qualité de vie au travail
49	Formation
50	Indicateurs ressources humaines
52	Sécurité
56	Environnement
58	Indicateurs environnement
60	Mécénat
62	Sponsoring
63	Engagement territorial
64	Taxonomie européenne
66	Indicateurs financiers et de marché
68	Table de correspondance de la DPEF
70	Rapport de l'organisme tiers indépendant

Profil

Teréga est un acteur majeur du transport et du stockage de gaz en France. Depuis plus de 75 ans, nous mettons à la disposition de nos clients un réseau sûr et performant, au service de l'énergie des territoires. Nos infrastructures occupent une position stratégique, au carrefour des grands flux gaziers et au cœur de l'Europe de l'énergie. Implanté dans 15 départements du Grand Sud-Ouest, notre maillage régional de plus de 5 000 km de canalisations et nos deux sites de stockage souterrain jouent un rôle déterminant dans la transition énergétique de ces territoires et de leurs collectivités. Opérateur responsable, Teréga accompagne étroitement leurs acteurs et leurs habitants dans cette transformation, pour placer ensemble l'énergie décarbonée au cœur de leur quotidien avec une démarche d'économie circulaire, dans le respect de l'environnement.

Nous nous appuyons sur un réseau local flexible pour développer l'acheminement et les nouveaux usages du gaz. Ancrés dans le terroir, nous soutenons l'émergence de productions locales de biogaz et favorisons la mobilité durable. Nous œuvrons également pour que notre réseau accueille les nouveaux gaz décarbonés, comme l'hydrogène issu de l'électricité d'origine renouvelable. Déterminée à faire du gaz un accélérateur de la transition énergétique dans ces territoires, Teréga valorise l'intelligence collective. Derrière nos postes d'injection et les stations GNV, plus de 600 collaborateurs contribuent à imaginer et bâtir chaque jour les maillons du système énergétique du futur au service de la collectivité, avec des savoir-faire qui s'additionnent, de l'exploitation des installations aux laboratoires de recherche, à l'écoute du terrain et au cœur du digital. Partons à la rencontre de ces impulseurs d'énergies, pour mieux comprendre leur vision et leur action.



« L'image du gaz doit évoluer et trouver sa juste place dans la dynamique vertueuse de la transition énergétique. »

Dominique Mockly, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de Teréga SA, Président de Teréga Solutions

ÉDITORIAL 2021 fut l'année de toutes les transitions pour Teréga : transition face à la reprise économique post-Covid, mais aussi transition vers le modèle énergétique de demain. Avec la résilience comme maître mot, nous nous sommes adaptés à un environnement en pleine mutation pour continuer d'assurer notre mission et transformer notre modèle pour accélérer la transition énergétique.

Qu'avez-vous retenu de cette année particulièrement riche sur le terrain des enjeux énergétiques ?

D. M. : Dans un contexte international inédit, marqué par la crise sanitaire, 2021 a connu une reprise sans précédent de la consommation de gaz. Le rôle de Teréga fut donc primordial pour assurer sa mission au plus près de ses clients et garantir l'acheminement du gaz sur l'ensemble du réseau, y compris lors des pics de consommation, avec un très haut taux de disponibilité de ses infrastructures et une grande réactivité.

Grâce à l'engagement de l'ensemble de nos équipes, nous avons accompli notre mission de service public en assurant l'approvisionnement en gaz de tous nos clients raccordés, des entreprises aux distributions publiques.

Cette période a permis, s'il en était encore besoin, de valider les orientations engagées par l'entreprise depuis plusieurs années en matière de formation des équipes, d'accompagnement des projets de biométhane et de stations GNV susceptibles d'être raccordées à notre réseau, et de déploiement des meilleures pratiques digitales au service de l'efficacité de notre réseau, de nos équipes opérationnelles et de nos clients. Cette année nous rappelle aussi les nombreux atouts du gaz, atouts parfaitement maîtrisés par l'entreprise. Grâce à sa capacité de stockage, le gaz, qu'il soit naturel ou renouvelable, permet de parfaitement gérer la fluctuation de la demande tout au long de l'année.

Quelles actions avez-vous menées pour accélérer la nécessaire transition énergétique de Teréga ?

D. M. : 2021 a aussi été l'année de la diversification avec la montée en puissance de Teréga Solutions, filiale de Teréga SAS, qui vise à promouvoir les énergies renouvelables, la performance industrielle et les projets au service des territoires de demain. Son objectif est d'apporter des solutions pour favoriser le développement de sujets prioritaires pour la transition énergétique, dont le biométhane et le GNV, l'hydrogène, les systèmes qui combinent plusieurs énergies avec un objectif d'efficacité et de frugalité énergétique, et le digital.

Teréga Solutions, l'entité du Groupe dédiée à ces activités non régulées, nous permet d'intensifier notre soutien aux énergies du futur à travers trois Business Units (BU) lancées en 2021 : la BU Biométhane et Mobilité Gaz lancée en janvier, la BU Multi-énergies et Digital lancée en mars, et la BU Hydrogène lancée en septembre. Cette nouvelle entité est un puissant levier de transition énergétique pour le Groupe.

Pouvez-vous détailler quelques-unes des activités de Teréga Solutions ?

D. M. : La transition vers un mix énergétique plus responsable ne pourra se faire qu'en se dotant de solutions digitales innovantes et exemplaires en matière de sobriété numérique, afin d'optimiser l'efficacité de nos infrastructures et de nos modes de fonctionnement. Lien permanent entre les producteurs et les consommateurs, les réseaux sont les outils incontournables de cette révolution énergétique. Leur flexibilité permet notamment de faire face aux fluctuations des demandes. Les réseaux interconnectés, ou *smart grids*, vont ainsi jouer un rôle central dans la construction de ce monde énergétique de demain. C'est là toute la vocation de la BU Multi-Énergies et Digital de Teréga Solutions !

La Business Unit Hydrogène illustre quant à elle notre engagement pour le développement de la filière hydrogène renouvelable en accompagnant les porteurs de projet et les écosystèmes dans le développement de leurs initiatives, mais aussi les technologies prometteuses à travers notre capacité d'investissement. Son ambition est de devenir un acteur incontournable de l'hydrogène en France - mais aussi en Europe, notamment en développant des partenariats stratégiques comme celui initié avec Hydrogène de France (HDF) - en créant les solutions d'infrastructures et de logistiques hydrogène nécessaires au développement d'une filière parfaitement intégrée.

Comment envisagez-vous l'année 2022 ?

D. M. : En 2021, Teréga a fait la démonstration de sa capacité d'adaptation et de résilience pour tirer pleinement parti d'un environnement en pleine mutation. L'accélération de la transition énergétique et les évolutions profondes du système énergétique qui découlent de la guerre russo-ukrainienne - avec au cœur la sécurité d'approvisionnement énergétique de nos territoires, de la France et de l'Europe - ne font que souligner le bien-fondé de notre stratégie. En 2022, nous poursuivons et amplifions ainsi la dynamique que nous avons engagée, avec toujours le même objectif ambitieux : celui d'être au cœur de la transition énergétique grâce à une approche de l'approvisionnement énergétique de notre pays et de ses territoires sécurisée, responsable et engagée dans les gaz verts. •



L'innovation, un impératif stratégique

RECHERCHE & INNOVATION Le secteur de l'énergie fait face à des bouleversements majeurs et à un double défi sans précédent à l'échelle mondiale, ceux de la transition énergétique et digitale. L'innovation constitue pour Teréga un enjeu majeur et un levier stratégique afin de réussir cette transformation.

Pour atteindre son objectif de devenir un acteur incontournable de l'énergie en Europe, anticiper et franchir de nouveaux caps dans l'accélération de la transition énergétique, Teréga a mis en œuvre un plan de conquête, IMPACTS 2025.

IMPACTS 2025, un plan de conquête responsable

Ce plan d'entreprise s'articule autour de cinq axes majeurs : déployer nos offres commerciales et satisfaire nos clients, améliorer efficacité et responsabilité, améliorer notre reconnaissance, accélérer notre développement et transformer nos infrastructures, réinventer l'ADN de l'entreprise.

Acteur durable et responsable tant sur le plan social que sur le plan environnemental dans un écosystème en pleine évolution, Teréga a déployé deux initiatives structurantes en matière d'empreinte carbone et de maîtrise des risques, parties intégrantes d'IMPACTS 2025 :

- son programme BE POSITIF (Bilan Environnemental POSITIF) poursuit l'objectif d'effacer progressivement l'empreinte environnementale de ses activités ;
- son programme sécurité PARI 2025 (Prévention des Accidents et des Risques Industriels) vise « zéro accident, zéro accrochage, zéro surprise » à l'horizon 2025.

Une démarche d'innovation intégrée

Au service du plan d'entreprise IMPACTS 2025 et de ces deux initiatives ambitieuses, les activités de Recherche & Innovation (R&I) de Teréga tiennent une place essentielle pour pérenniser le positionnement de l'entreprise comme opérateur exemplaire d'infrastructures gazières,

la préparer et la porter dans son rôle d'accélérateur de la transition énergétique.

La démarche R&I de Teréga repose sur une approche collaborative, intégrée et performante, insufflant une dynamique partagée entre l'ensemble de ses collaborateurs et des partenaires de son écosystème, qui permet à chacun d'être acteur de l'innovation et du développement des axes stratégiques de l'entreprise.

Le Plan Innovation IMPACTS 2025 : une R&I créatrice de valeur

Afin d'atteindre les objectifs fixés par le plan d'entreprise, Teréga a co-construit avec ses collaborateurs une feuille de route Recherche & Innovation qui porte ses ambitions stratégiques et définit ses objectifs prioritaires à l'horizon 2025 pour ses activités Transport et Stockage, en s'appuyant sur le socle énergétique et digital : le Plan Innovation IMPACTS 2025.

Initiée en avril 2018, cette feuille de route a été actualisée et revalidée par le Comité Exécutif au début

de l'année 2021. Le Plan Innovation IMPACTS 2025 reste évolutif, pour mieux répondre aux évolutions du marché et aux nouvelles orientations stratégiques de l'entreprise.

Ce Plan est composé de onze programmes transverses pour les activités Transport et Stockage, regroupant plus d'une trentaine de projets :

- Intégrité des infrastructures ;
- Anticipation des défaillances ;
- Surveillance du réseau ;
- Santé et sécurité au travail ;
- Sûreté et cybersécurité ;
- Monitoring stockage ;
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) et efficacité énergétique ;
- Intégration territoriale et empreinte environnementale ;
- Biométhane et méthane de synthèse ;
- Hydrogène ;
- Systèmes multi-énergies.

Un projet R&I, c'est quoi ?

Tout projet R&I de Teréga contribue aux objectifs de l'entreprise. Connectée aux besoins opérationnels, Teréga développe des solutions qui trouvent une application concrète sur le terrain ou auprès de ses clients. Multiple, le champ de la R&I couvre trois actions possibles : l'amélioration et l'évolution des connaissances de Teréga et de ses pratiques ; la qualification d'une technologie ou d'une nouvelle méthodologie via des tests et la construction de prototypes ; l'intégration des solutions développées dans l'environnement opérationnel de Teréga.

Adepte d'une recherche applicative, la R&I porte des projets qui peuvent être déployés sur l'outil industriel de Teréga au terme d'un processus de développement de trois ans environ. Une fois la faisabilité validée, le projet passe en phase d'industrialisation et de déploiement : il sort du périmètre de la R&I, et l'innovation est alors portée par les équipes métiers concernées. •

1,9

Indice d'activité Innovation
(nombre de projets entrants /
nombre de projets sortants)
Objectif : > 0,9



La France conforte son ambition climatique avec des objectifs contraignants

LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE En 2021, la France s'est donné les moyens de son ambition climat, notamment pour déployer la filière hydrogène. L'Union européenne (UE) s'est dotée de nouveaux outils législatifs afin d'atteindre la neutralité carbone en 2050.



En août 2021, le Parlement français a entériné la loi portant lutte contre le dérèglement climatique et le renforcement de la résilience face à ses effets. L'État s'y engage à respecter l'objectif fixé par l'UE : diminuer d'au moins 55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030. Sur le développement des gaz renouvelables, le texte porte le taux de réfaction dans les tarifs des coûts de raccordement des unités de biométhane aux réseaux de transport et distribution de 40 % à 60 %, plafonné à 600 000 euros. Il prévoit la possibilité pour l'autorité administrative de recourir à des appels d'offres pour l'hydrogène et la création de certificats de production de biogaz afin d'encourager l'injection dans les réseaux. Par ailleurs, la direction

générale de l'Énergie et du Climat a engagé une concertation dans le cadre de la préparation de la stratégie française pour l'énergie et le climat, à laquelle participe Teréga.

Réindustrialiser par l'hydrogène

Le deuxième contrat de filière entre les industriels et l'État a été signé fin 2021 pour deux ans. Le travail se poursuit pour structurer les bassins identifiés et atteindre l'objectif national de 6,5 GW de production d'hydrogène, au sein de France Hydrogène et du comité stratégique de filière (CSF). Cette structuration s'opère notamment via les délégations régionales de France Hydrogène. Acteur majeur des délégations Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, Teréga contribue à l'émergence de ce bassin et à l'effort de coordination entre les deux régions, en cohérence avec la dynamique transfrontalière pyrénéenne.

Au sein du CSF Nouveaux systèmes énergétiques hydrogène, un groupement d'industriels, dont Teréga, a démontré l'atout que représentent les infrastructures gazières de transport et de stockage pour l'industrie française et la stratégie hydrogène. En 2030, interconnecter en France les bassins territoriaux comportant des écosystèmes de l'hydrogène permettra d'économiser 10 % du prix de l'hydrogène propre livré aux industriels et 9 % sur les investissements nécessaires au réseau énergétique.

Des acteurs mobilisés, un marché dynamique

En juin 2021, GRTgaz et Teréga ont lancé la première consultation nationale de l'hydrogène renouvelable et bas carbone, afin de répondre aux besoins des acteurs du marché mais aussi pour valoriser à terme les infrastructures existantes de transport et de stockage de gaz. Près de 130 contributeurs ont répondu au questionnaire, permettant d'identifier 90 sites de

production et/ou de consommation. Sur la base des réponses à la consultation, des enseignements tirés des ateliers territoriaux – organisés notamment sur le bassin de Lacq-Pau-Tarbes – et des échanges avec les acteurs du marché, Teréga et GRTgaz ont présenté le 10 mars 2022 une vision consolidée du futur marché de l'hydrogène bas carbone et renouvelable. Les résultats de la consultation montrent un besoin d'hydrogène propre dès maintenant pour décarboner la mobilité, les procédés industriels et pour développer de nouveaux usages. Les industriels soulignent aussi qu'il est indispensable de mettre en place des infrastructures permettant d'acheminer et de stocker cet hydrogène propre en grands volumes.

Des outils européens pour réduire les émissions

En juillet 2021, la Commission européenne (CE) a publié les propositions du paquet "Fit for 55" pour réduire les émissions d'au moins 55 % d'ici à 2030 par rapport à 1990 et atteindre la neutralité carbone en 2050. Ces propositions, qui prévoient un recours accru aux énergies renouvelables, sont déterminantes pour Teréga car elles fixent les critères permettant de distinguer les énergies renouvelables des non-renouvelables, renforcent l'actuel système d'échange de quotas d'émission (SEQUE, ou ETS en anglais) de l'Union européenne (UE), son extension à de nouveaux secteurs et la création d'un nouveau système ETS pour le transport routier et le bâtiment.

La Commission européenne a publié en décembre 2021, un paquet pour la décarbonation du gaz et de l'hydrogène (H₂), lequel prévoit d'adapter le cadre aux gaz renouvelables et bas carbone, et pose celui d'un marché européen de l'hydrogène ouvert et concurrentiel. Il propose notamment, et ce, à partir de 2030, un accès des tiers au réseau, un système de tarifs entrée-sortie, une séparation horizontale des entités juridiques gaz et hydrogène ainsi qu'une séparation verticale entre les activités production/fourniture et gestion de réseau, ainsi que la création d'un réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'hydrogène, ou encore l'accès privilégié des gaz renouvelables aux réseaux.



DORSALE HYDROGÈNE EUROPÉENNE

Lancée en 2020 par 10 gestionnaires gaziers dont Teréga, l'initiative European Hydrogen Backbone (EHB) s'est renforcée en 2021 avec l'arrivée de 12 nouveaux partenaires. Dans une étude de juin 2021, l'initiative estime la demande d'hydrogène (H₂) à 2 300 TWh en 2050 dans l'UE et au Royaume-Uni (soit 20 à 25% de la future demande d'énergie totale), qui disposent d'un potentiel suffisant pour produire cet hydrogène de manière renouvelable et bas carbone. À l'horizon 2040,

l'EHB prévoit un réseau hydrogène de 39 700 km reliant 21 pays européens, à un coût largement inférieur à celui d'un réseau neuf. La dorsale proposée est constituée à 69% de canalisations d'H₂ issues d'infrastructures gazières existantes reconverties et à 31% de nouvelles canalisations. L'étude démontre que le transport par canalisations sur de longues distances, au sein de l'UE ou avec les pays transfrontaliers, est une solution plus compétitive que le transport par voie maritime.

La coordination entre ces textes sera déterminante. Teréga contribue à ces discussions via les consultations de la CE, l'Alliance pour l'hydrogène propre et sa participation aux associations européennes comme le consortium Gas for Climate, que Teréga préside depuis 2021, Hydrogen Europe, Gas Infrastructure Europe et European Network of Transmission System Operators for Gas (ENTSO-G).

Un Groupe attentif au légal et réglementaire

L'évolution de la réglementation est un enjeu important pour Teréga. Le Groupe anticipe les changements législatifs et réglementaires via son pôle des relations institutionnelles et à travers ses implications dans les différentes instances. Un comité de veille regroupant des représentants des directions effectue le suivi et l'implémentation de textes parus et applicables à Teréga. Il se réunit chaque mois. ●

Teréga SA : un modèle d'affaires solide

RESSOURCES

Financières

- Actionnariat :
- SNAM (40,5%)
- Pacific Mezz (Luxembourg) (31,5%)
- Ouestgaz (18%)
- Predica (10%)
- Investissements : 138 M€

Industrielles

- 5 115 km de canalisations de transport
- 6,5 Gm³ de capacité totale de stockage de gaz

Humaines

- 650 collaborateurs

Clients

- 73 expéditeurs Transport
- 28 expéditeurs Stockage
- 112 clients industriels
- 152 distributions publiques
- 3 postes d'injection de biométhane

Intellectuelles

- 60 collaborateurs environ intégrés au réseau R&I
- Budget moyen annuel consacré à la R&I : 3 à 5 M€

Environnementales

- Certifications ISO 14001 (management de l'environnement), ISO 50001 (management de l'énergie)

UN SECTEUR RÉGULÉ

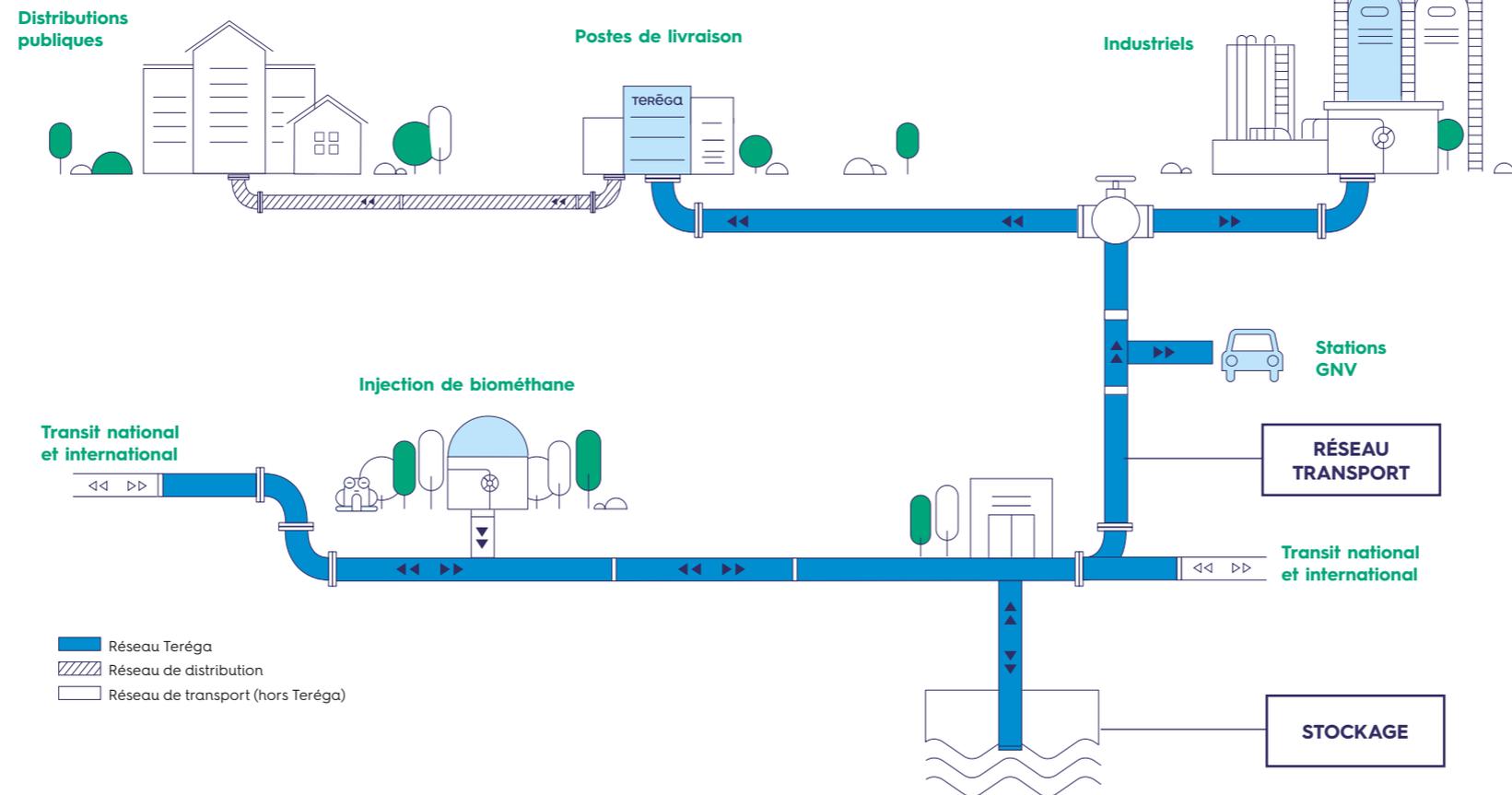
La Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) veille au bon fonctionnement du marché du gaz en France

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nouveaux usages du gaz, nouveaux modes de production, nouveaux réseaux, etc.

OBLIGATIONS DE SERVICE PUBLIC

Conformément aux dispositions des articles L. 431-3 du Code de l'énergie pour le transport et L. 421-3 du Code de l'énergie pour le stockage



RÉSULTATS

Financiers

- 488 M€ de CA

Industriels

- 121 465 GWh de gaz transporté
- 27 422 GWh consommés sur la zone Teréga (industriels + distributions publiques)
- 33 100 GWh de capacité de stockage souscrite, soit 100 % de la capacité disponible

Humains

- 62 embauches (CDI+CDD)
- 95,7 % de collaborateurs formés
- Indice d'engagement de 7,7/10 (enquête biennale de 2021)
- TFAD (taux de fréquence des accidents déclarés) de Teréga : 1,04

Clients

- 100 % de satisfaction globale (enquête 2021 auprès des clients expéditeurs)

Intellectuels

- Environ 50 projets de R&I en cours

Environnementaux

- 0,75 teqCO₂/GWh transporté*

* Calculé avec PRG (pouvoir de réchauffement global) pour le méthane = 34.

UNE MISSION : FAIRE DU GAZ UN ACCÉLÉRATEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



IMPACTS 2025

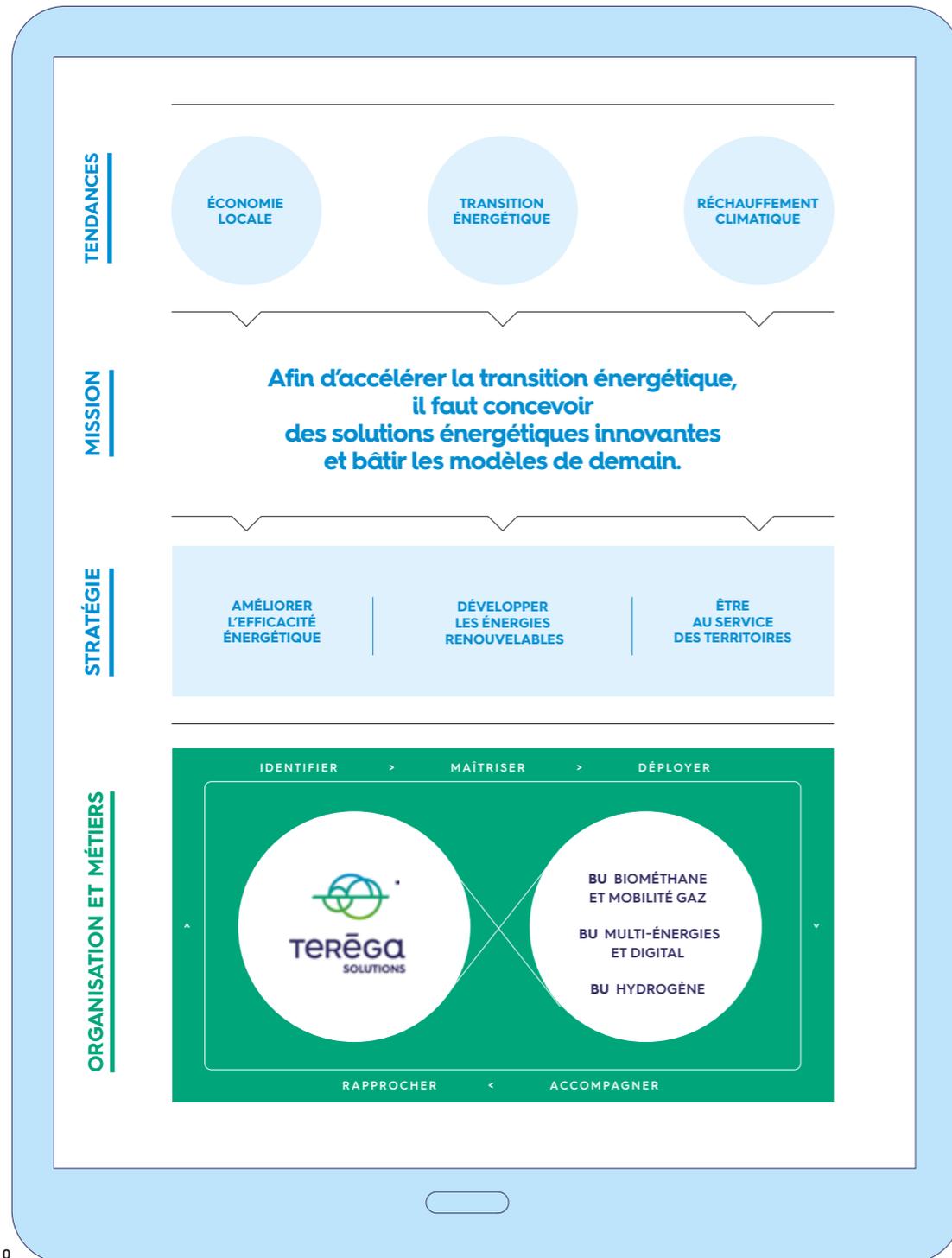
UN PLAN STRATÉGIQUE AMBITIEUX AUTOUR DE 5 AXES



NOS TERRITOIRES 15 départements du Sud-Ouest



Teréga Solutions : répondre à de nouveaux enjeux



Analyse de notre environnement

RISQUES ET OPPORTUNITÉS EXTRA-FINANCIERS Acteur industriel responsable, Teréga ne fait pas de différence entre sa politique globale et ses engagements RSE, considérant que tous les engagements de l'entreprise doivent concourir à un développement durable de l'ensemble de ses activités et de sa stratégie de développement.

La construction de la Déclaration de Performance Extra-Financière de Teréga s'est ainsi inscrite dans la démarche globale de l'entreprise. Socles de cette Déclaration de Performance Extra-Financière, les risques extra-financiers ont été identifiés à partir du Référentiel des Risques du groupe Teréga, qui est actualisé annuellement. Le Département Environnement et RSE a analysé les risques de ce référentiel au regard notamment des catégories d'information évoquées dans l'article L. 225-102-1 du Code de commerce (à savoir les

aspects sociaux ou sociétaux, l'environnement, le respect des droits humains et la lutte contre la corruption et l'évasion fiscale) ainsi que de la matrice de matérialité de Teréga.

Cette analyse, validée par le Comité Exécutif, a permis de retenir les enjeux extra-financiers ci-dessous. Les politiques et les actions mises en œuvre pour maîtriser ces risques ainsi que les résultats obtenus sont présentés tout au long de ce rapport.

ENJEUX EXTRA-FINANCIERS	DÉFINITION
Maîtriser les changements législatifs et réglementaires et assurer la conformité réglementaire.	Les évolutions réglementaires en lien avec la transition énergétique sont des enjeux clés et structurants pour Teréga, avec notamment l'adoption de la loi Énergie-Climat et la mise en place des objectifs de neutralité carbone en 2050 aux échelons régional, national et européen.
Anticiper l'évolution du marché de l'énergie par la Recherche & Innovation notamment.	Le marché de l'énergie connaît des évolutions auxquelles il est important de se préparer via un programme de Recherche & Innovation (R&I) adapté.
Garantir la sécurité du personnel et des tiers.	L'exploitation d'un réseau de gaz à haute pression nécessite la mise en place de mesures de prévention des risques adéquates pour le personnel de Teréga, ses sous-traitants ainsi que les tiers et les clients.
Travailler avec des fournisseurs en accord avec nos engagements sociétaux.	Teréga sélectionne des sous-traitants et fournisseurs qui respectent ses engagements sociétaux, notamment en termes de HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement).

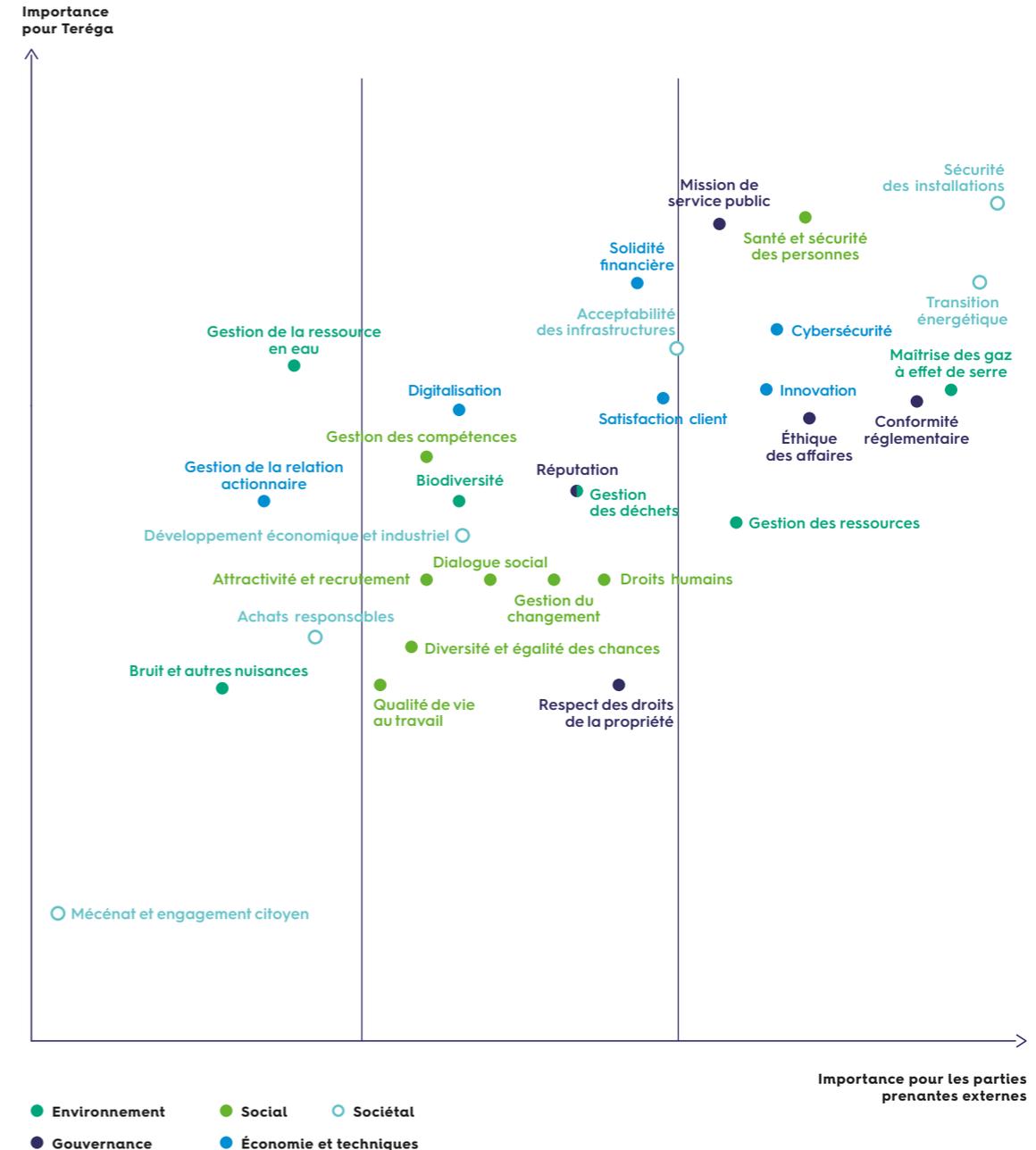
ENJEUX EXTRA-FINANCIERS	DÉFINITION
Minimiser notre empreinte environnementale et agir de façon responsable envers la société.	La contribution de Teréga au sein de ses territoires se doit d'être en adéquation avec les attentes de la société en matière de politique énergétique et d'impact environnemental.
Garantir la continuité de service de nos infrastructures d'information.	L'utilisation grandissante des outils numériques doit se faire en maintenant le niveau de fiabilité nécessaire à la continuité des activités.
Maintenir un climat social serein.	Dans une période de changements, Teréga souhaite maintenir un dialogue social continu et de qualité, et l'engagement de ses collaborateurs.
Maîtriser et développer les compétences.	Le niveau de compétences interne doit être cohérent avec les enjeux actuels et futurs de l'entreprise, aussi bien sur les fonctions support qu'opérationnelles.
Respecter les règles éthiques.	Le comportement éthique d'une entreprise comme Teréga est aujourd'hui l'une des conditions de sa pérennité et de sa réussite industrielle et commerciale.
Favoriser l'acceptabilité de nos installations au sein des territoires.	La réussite des projets d'infrastructures est intrinsèquement liée à un accueil positif des parties prenantes (riverains, exploitants agricoles, élus, etc.).
Disposer d'une organisation solide pour atteindre nos objectifs.	La réussite du plan IMPACTS 2025 passe par une organisation robuste et fluide.

Zoom sur la matrice de matérialité

Faire l'exercice d'une analyse de matérialité c'est traduire de façon exhaustive les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux qui impactent l'activité de Teréga au quotidien et dont la non-prise en considération pourrait affecter sa réussite.

Cette analyse de matérialité a été mise à jour au début de l'année 2021 en sollicitant les parties prenantes externes, notamment via une enquête sur les réseaux sociaux professionnels, ainsi que le personnel de Teréga.

Cette analyse permet de dégager les principaux domaines d'action à prendre en compte dans le cadre de la politique RSE de Teréga.





Le gaz est une composante importante du mix énergétique de la transition en cours. Acteur majeur du secteur, Teréga est un maillon essentiel des flux gaziers nationaux et européens et contribue au quotidien à fournir en gaz les habitants, entreprises et collectivités territoriales du Sud-Ouest de la France.

Assurer l'approvisionnement en gaz





Une excellence opérationnelle à la hauteur des enjeux

ACTIVITÉS RÉGULÉES Acteur gazier européen et gestionnaire d'infrastructures de transport et de stockage reconnu, Teréga assure et s'engage à garantir dans un monde en pleine mutation une excellence opérationnelle constante, adaptée aux nouveaux enjeux énergétiques, environnementaux et humains.

En tant qu'acteur majeur des infrastructures de transport et de stockage du gaz en France et en Europe, Teréga est un maillon central qui connecte producteurs et consommateurs d'énergie. Avec pour mission d'assurer la sécurité d'approvisionnement des collectivités, des entreprises et des associations locales, Teréga contribue à la sécurité énergétique de la France et au bon fonctionnement du marché du gaz.

Un rôle clé pendant l'hiver 2021

Face à un marché mondial sous tension, le rôle de Teréga a été particulièrement important durant l'année écoulée en répondant notamment aux fortes demandes de gaz qui ont marqué l'hiver 2021. Avec des prix de marché et du GNL élevés et des stocks européens

moins importants qu'en France, Teréga s'est attaché à préserver les capacités nécessaires pour assurer l'approvisionnement en gaz de ses régions et la fourniture de ses clients sur l'ensemble de son territoire.

Comme chaque année, Teréga et GRTgaz ont identifié les principales perspectives du système gazier pour l'hiver à venir lors de la conférence Winter Outlook. Si le système gazier est en capacité de répondre à la demande hivernale nationale, une gestion prudente des stockages a été nécessaire pour garantir la sécurité d'approvisionnement en cas de froid exceptionnel.

Teréga adapte son réseau

Pour répondre aux exigences des parties prenantes, aux évolutions du cadre réglementaire et pour être conforme à ses normes de sécurité, l'un des chantiers de Teréga en 2021 a été de moderniser et de fiabiliser ses infrastructures à travers notamment RCP (Renouvellement Capens-Pamiers), un projet territorial de modernisation et d'adaptation du réseau de Teréga qui vise à garantir la continuité d'approvisionnement en gaz naturel tout en maintenant un niveau maximal de sécurité. Cette canalisation de près de 55 km de long alimente aujourd'hui les distributions publiques et les industriels des territoires du Volvestre, de la vallée de la Lèze, de la plaine de l'Ariège et du Lauragais.

Les tensions énergétiques de ces derniers mois montrent une nouvelle fois que la question de l'urgence écologique, climatique et énergétique est plus prégnante que jamais, et que Teréga a un rôle à jouer pour permettre à l'Europe de devenir le premier continent neutre en carbone. Au carrefour des grands flux gaziers européens, notre réseau occupe une position stratégique pour construire l'Europe de l'énergie verte : déjà existant, il est capable de s'adapter aux nouvelles formes d'énergie, ce qui représente un atout majeur pour réussir une transition énergétique à moindre coût et créatrice d'emplois sur notre territoire.



Cap sur l'hydrogène

Afin de soutenir l'engagement de l'Europe et de la France d'atteindre la neutralité carbone en 2050, Teréga s'investit pleinement dans le développement des infrastructures nécessaires pour répondre à la fois aux besoins des acteurs du marché de l'hydrogène aux niveaux local, national et européen, mais également dans l'optique de valoriser à long terme les infrastructures existantes de transport de gaz au bénéfice de la collectivité dans son ensemble. C'est la raison pour laquelle Teréga et GRTgaz ont lancé en juin 2021 la première consultation nationale du marché hydrogène renouvelable et bas carbone qui a permis de recueillir de précieux enseignements sur le développement de l'hydrogène sur le territoire français (lire pages 6-7).

De la même manière, le baromètre annuel de Teréga, « Les Français et l'hydrogène », lancé en partenariat avec Harris Interactive en 2021, permet de mieux appréhender la perception qu'ont les Français des énergies et particulièrement des énergies renouvelables, mais aussi de guider l'action de Teréga au service de la transition énergétique. Les deux premières éditions ont déjà pleinement rempli leur mission en révélant la mobilisation croissante des Français sur les sujets énergétiques (75 %), l'inquiétude quant à l'avenir du secteur et à ses possibles, et la progression de la connaissance de l'hydrogène (+5 %) qui bénéficie d'une image positive : celle d'une énergie propre, renouvelable et non polluante.

Parce que Teréga est un acteur gazier responsable et un gestionnaire d'infrastructures de transport et de stockage reconnu, la sécurité des femmes et des hommes qui composent ses équipes ainsi que des partenaires qui interviennent sur ses sites est un axe prioritaire. C'est pourquoi Teréga a mis en place son propre système d'agrément Hygiène, Sécurité, Environnement (HSE) des fournisseurs, une initiative qui vise à renforcer la maîtrise des risques et à garantir un même niveau de culture sécurité partagée avec ses partenaires.

Dans un monde en pleine mutation où les enjeux sont à la fois énergétiques, environnementaux et humains, Teréga s'engage à garantir une excellence opérationnelle constante. ●

Toujours plus proche de ses clients

RELATIONS CLIENTS Teréga a mené plusieurs actions d'envergure et lancé de nouveaux services en 2021 pour continuer à s'adapter, renforcer le lien avec ses clients et les servir au mieux.

Un suivi objectif, rigoureux et régulier

Teréga a obtenu la note 9/10 en relation client dans l'enquête de satisfaction menée en 2021 par un cabinet indépendant, sur des critères comme la joignabilité, la qualité et les délais de réponse. Le taux de clients satisfaits et très satisfaits est de 95 %. Cette enquête corrobore les indicateurs de l'outil de CRM (*Customer Relationship Management*) E-Deal, qui suit de façon analytique et très précise les demandes et les réclamations des clients, pour mettre en place des actions d'amélioration.

Plus de proximité avec les clients industriels

Teréga compte 112 clients industriels dans son portefeuille de clients raccordés, répartis sur l'ensemble de la zone couverte par son réseau. 96 % d'entre eux sont satisfaits des services rendus, selon la dernière enquête de satisfaction menée fin 2020. Cela tient notamment à la fréquence des visites : en 2021, les équipes de Teréga ont rencontré la totalité de leurs contacts clients. Leurs attentes portent sur la fiabilité et la sécurité des infrastructures, la qualité des interventions, la compétence en protection cathodique, ou encore l'accompagnement dans les règles d'acheminement et de souscription de capacités pour mieux piloter leur contrat de raccordement. Perçue comme un partenaire sur les enjeux de décarbonation de leurs process, Teréga échange avec ses clients à ce sujet et évalue leurs émissions de CO₂.

En 2021, Teréga a mis à disposition de ses clients un nouveau format de portail clients raccordés, en complément des rencontres régulières. Centré sur le *data management*, il préfigure la relation de demain avec nos clients industriels. Par ailleurs, Teréga a développé avec l'un de ses clients un service de mise à disposition de données issues du poste de livraison. Il devrait être déployé en 2022, après validation de la phase pilote en cours.

Un portail client enrichi

Teréga a enrichi son portail client de nouvelles fonctionnalités à forte valeur ajoutée. Point notable, la mise à disposition d'API rend maintenant possible la récupération automatique d'informations actualisées.

Autre avancée attendue, la création d'une page d'aide à la notification permet aux clients expéditeurs de disposer en un point unique de toutes les informations nécessaires au suivi et aux projections en cours de journée et en J+1 de leur programmation, notamment des disponibilités de capacités UBI⁽¹⁾. La documentation opérationnelle a aussi été enrichie de fiches synthétiques sur les services additionnels de Teréga, tels que l'UBI, l'Optim⁽¹⁾ ou le Booster⁽²⁾ injection. Ces nouveaux supports donnent aux clients une meilleure compréhension des offres disponibles. Par ailleurs, la page du portail consacrée à la gestion de la Trading Région France rassemble désormais tous les éléments nécessaires à sa gestion optimisée : déséquilibres, gestion des congestions et systèmes de maintenance.



LE POINT DE VUE DE

Sophie Privat,
associée et directrice d'ATESyn*

Comment travaillez-vous avec Teréga ?

L'entreprise nous accompagne depuis le lancement opérationnel d'ARSEME en 2017. Elle nous a permis d'optimiser l'implantation et le dimensionnement du méthaniseur et de respecter les conditions de raccordement au réseau. Sa proactivité a facilité le développement du projet et la mise en place du contrat de raccordement, notamment via des échelonnements des règlements. Ses équipes nous ont aidés à préparer les réunions publiques d'information et à répondre aux questions les plus spécifiques aux systèmes gaziers. Cette collaboration a continué pendant la construction, et notamment sur le poste d'injection. Depuis la mise en service, nous apprécions la disponibilité et la performance des équipes d'exploitation de Teréga. Nous avons aussi une information fluide sur les volumes d'injection, via leur portail dédié, et sur leur valeur consolidée. Cette agilité nous aide à tenir nos objectifs.

Quels sont les points forts de cette collaboration ?

La fluidité dans la relation. Ses équipes ont une démarche partenariale qui repose sur leur disponibilité, leur compétence et leur capacité à prendre des initiatives. Elle s'appuie aussi sur leur approche très humaine et la générosité de leur implication. Ensuite, Teréga tient un rôle de facilitateur dans les processus : soutien au modèle économique, partage de savoir-faire, etc. L'exploitation de centrales de production d'énergie est un métier exigeant. Cette qualité relationnelle et cette compétence opérationnelle sont donc précieuses. ATESyn partage aussi avec Teréga un même attachement au territoire.

Comment prolonger cette coopération ?

Ce partenariat a assis notre visibilité et notre légitimité en assistance de maîtrise d'ouvrage auprès des acteurs de la méthanisation. Nous comptons développer d'autres projets en tirant parti de l'expertise de Teréga en infrastructures gazières et de la reproductibilité du modèle. Nous pourrions aussi coopérer dans l'hydrogène et le stockage d'énergie. ATESyn vise à accompagner sur les territoires ruraux les développeurs d'écosystèmes H₂ associés à la production d'électricité de source renouvelable, notamment d'hydroélectricité. La démarche lancée par Teréga pour développer l'hydrogène peut donc se conjuguer à notre connaissance du terrain pour favoriser le déploiement de projets opérationnels.

* Plateforme d'ingénierie environnementale qui assure la coordination technique et l'assistance à la gestion de la centrale de méthanisation ARSEME de Montaut (Ariège).

Portes Flexibles et StoragExpand, deux nouveaux services

Teréga a lancé des services additionnels auprès de ses clients, notamment pour le stockage. Les Portes Flexibles permettent de s'adapter aux conditions de marché et de faire bénéficier les clients de portes plus larges : jusqu'à 90% fin juillet et jusqu'à 55% fin mars. Le StoragExpand leur offre la possibilité, quand le stockage réservé pour l'année N+1 représente moins de 40% de la capacité réservée en N, de revenir au bon niveau de stock via un soutirage étalé sur deux mois.

Des rencontres hybrides

Teréga s'est adaptée au contexte sanitaire en proposant à ses clients un mode innovant de rencontre hybride. Ce format alliant présentiel et distanciel a été déployé lors de la Convention Stockage, qui présentait l'offre stockage et les nouveaux produits, et pour le Club des ambassadeurs, espace de co-construction avec les clients des nouveaux écrans du portail et de retours d'expérience utilisateur. Organisée en visioconférence, la Convention Clients 2021 a permis de faire le bilan de l'année 2020 et de se projeter vers l'avenir en matière d'offre et de support client. ●

(1) UBI (Use It or Buy It) et Optim : services permettant à un expéditeur d'utiliser les capacités non utilisées par les autres expéditeurs.

(2) Booster : service permettant à un expéditeur d'augmenter de 30 % sa capacité d'injection sur une période donnée.



Des opérations et des projets aux enjeux européens, au cœur des territoires

TRANSPORT Opérateur national et européen d'infrastructures de transport de gaz, Teréga pilote l'exploitation et le développement de son réseau gazier avec une vision d'avenir pour déployer le système énergétique de demain, en concertation constante avec les autres transporteurs nationaux, au plus près des besoins du terrain et en lien étroit avec ses clients et les acteurs locaux.

Au carrefour des grands flux gaziers européens et au cœur de la grande Europe de l'énergie de demain, Teréga est un partenaire privilégié de l'aménagement des territoires. Ses équipes opérationnelles interviennent et se mobilisent au quotidien pour assurer en toute sécurité l'exploitation et l'approvisionnement du gaz, honorant ses missions d'obligation de service public. Forte d'un savoir-faire acquis depuis plus de 75 ans, Teréga poursuit ses investissements pour améliorer le maintien et le renforcement de ses infrastructures de transport, et mettre à disposition de tous un réseau de gaz toujours plus sûr, efficace, intégré et innovant, adapté aux nouveaux enjeux de la transition énergétique.

Objectifs opérationnels tenus, en faveur des territoires

En 2021, dans un contexte sanitaire moins contraignant, l'engagement des équipes de Teréga a permis de mener à bien, dans les délais et dans de bonnes conditions de sécurité, l'ensemble des objectifs opérationnels prévus dans le cadre de son Plan de Surveillance, d'Inspection et de Maintenance, de son

programme de travaux et de la disponibilité des installations, conformément à ses engagements. Ces interventions ont été réalisées en dépit de conditions climatiques dégradées en début et fin d'année, avec deux inondations successives provoquant des dégâts dans les territoires de Tarbes, d'Agen et de Pau, sans endommager les installations industrielles de Teréga.

Par ailleurs, les indicateurs de prévention des risques d'accrochage se sont améliorés, avec une diminution du nombre de travaux non déclarés (TND), malgré la reprise économique.

En 2021, les équipes Transport ont finalisé plusieurs opérations et lancé de nouveaux projets, notamment :

- la mise en service du poste industriel de Michelin à Bassens (Gironde) ;
- les travaux de modernisation des postes de livraison de Le Taillan-Médoc et de Mérignac (Gironde), pour garantir la sécurité et l'approvisionnement en gaz dans le cadre du projet RÉGAZ ;
- la mise en service du poste de sectionnement d'Urgosse (Gers) et d'une canalisation de contournement de la ville de Soues (Hautes-Pyrénées).

Déploiement des projets R&I

Afin de renforcer la sécurité de ses installations, Teréga a poursuivi via sa démarche R&I la mise en œuvre par Thales d'une solution de surveillance de son réseau de transport de gaz au moyen de drones sur de longues distances, avec des premiers tests de survols sur une distance de 40 km. Teréga a également réalisé différents *Proofs of Concept* avec des sociétés proposant des solutions de traitement de données satellitaires optimisées pour une surveillance accrue de son réseau de canalisation.

Dans le cadre de la réduction des pertes diffuses au niveau des compresseurs, donc des émissions de gaz à effet de serre, Teréga a également mis en service fin 2021 un pilote R&I industriel de récupération des gaz de garnitures sur la station de compression de Mont, dans les Pyrénées-Atlantiques. Suivant les résultats, l'entreprise envisagera le déploiement d'autres systèmes sur son territoire.



RENOUVELLEMENT DE LA CANALISATION CAPENS-PAMIERS

Après plus d'un an de travaux et avec deux mois d'avance, Teréga a mis en service au printemps 2021 le nouveau gazoduc reliant les communes de Capens et de Pamiers, entre la Haute-Garonne et l'Ariège. Reconnu d'intérêt général et lancé en 2017, ce projet baptisé « Renouveau Capens-Pamiers » (RCP) remplace l'ancien gazoduc

exploité depuis 1947. Démarrés à l'été 2020, les travaux ont consisté à construire sur un nouveau tracé plus de 50 km de canalisations neuves enterrées et 15 postes en surface. D'un coût total d'environ 45 millions d'euros, le chantier a mobilisé jusqu'à 160 fournisseurs et 230 collaborateurs d'entreprises prestataires.

Depuis 2020, grâce à sa solution de recompression Mobile, Teréga récupère et réinjecte dans le réseau plusieurs dizaines de tonnes équivalent CO₂ par an lors de travaux. Ces quantités de gaz étaient jusqu'à présent mises à l'atmosphère. Le dispositif comprend un semi-remorque équipé d'un compresseur mobile, qui peut être déplacé sur les chantiers. Cette unité est exploitée et maintenue en toute autonomie par le Service Opérations Spécialisées. Teréga a lancé en 2021 une étude de faisabilité pour le déploiement d'unités mobiles de recompression visant des opérations de recompression lors d'interventions de plus petite envergure.

Par ailleurs, Teréga a engagé le déploiement de postes de recompression fixes dans ses stations de compression afin de traiter les émissions induites par les décompressions programmées (mises à disposition pour travaux, arrêts prolongés...). À ce titre, les stations de Barbaïra (Aude), de Sauveterre-de-Guyenne (Gironde) et d'AGU ont été dotées de ces équipements.

Des jumeaux numériques pour les compresseurs

Les équipes Opérations Spécialisées ont notamment en charge la maintenance des unités de compression, avec pour objectif d'assurer un taux de disponibilité optimal. La maintenance préventive et prédictive qu'elles mettent en œuvre pour cela vient de franchir un pas décisif en 2021 avec le déploiement d'un jumeau numérique, en collaboration avec le Service Infrastructures Programmables de Teréga. Cette solution permet de suivre à distance en temps réel, du bureau ou en mobilité, le comportement et la performance des équipements, par collecte et traitement des données



opérationnelles clés, grâce aux boîtiers physiques Indabox et à la plateforme digitale Indaview (hyperviseur temps réel).

Nouveaux gaz : mise en service de deux stations GNV

Teréga a mis en service en 2021 le raccordement de deux premières stations GNV à son réseau de transport de gaz naturel, qui offre des caractéristiques uniques pour densifier le maillage de ces stations, essentiel au développement du gaz naturel véhicule comme carburant.

- Le 7 avril 2021, Teréga a raccordé à son réseau de transport la station GNV de la SAS Bio-GNV du Confluent, à Damazan (Lot-et-Garonne). Conçue pour accueillir jusqu'à 40 poids lourds par jour, elle distribue du bioGNV, issu du biométhane.

- Le 15 décembre 2021, Teréga a procédé à la mise en service du raccordement de la station GNV SEVEN Occitanie, à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn), premier poste construit par Teréga. Cette station distribue du GNV et du BioGaz Naturel Véhicule Comprimé à une dizaine de poids lourds par jour.

Ces projets comprenaient la pose et le branchement d'une canalisation avec robinet de sécurité enterré, ainsi qu'un poste de livraison à haute pression, sans détente.

Par ailleurs, Teréga a mis en œuvre en 2021 de nombreuses études pour apprécier la compatibilité de son outil industriel au transport et au stockage de l'hydrogène. À titre d'exemple, Teréga a construit fin 2021

un banc à hélium sur son centre de Billère (Pyrénées-Atlantiques). Ce banc permet d'évaluer sans danger la compatibilité à l'hydrogène des postes de livraison et des postes de sectionnement en surface, avec un gaz inerte de taille moléculaire équivalente. L'étanchéité de plusieurs équipements a été testée à différents taux de mélange et différentes pressions : postes mobiles, gares racleurs, robinets, joints isolants, platine de pilotage d'actionneurs, etc.

Des projets très bien acceptés

La réussite des projets d'infrastructures de Teréga est liée à un accueil positif des parties concernées : riverains, exploitants agricoles, etc. Dans le cadre de ses projets de canalisations, le département Affaires Domaniales est en relation constante avec les propriétaires des terrains traversés. Des réunions publiques sont également organisées pour informer les parties prenantes des impacts liés au chantier. Menée avec la Direction des Projets d'Infrastructures, cette démarche permet d'obtenir un maximum de signatures de conventions de servitude à l'amiable. Sur le projet RCP, Teréga a obtenu 100 % d'accords amiables auprès des 250 propriétaires concernés. •

99%
Taux d'accord de passage sur les projets d'infrastructures
Objectif : > 95 %



Une adaptation permanente aux évolutions du marché

STOCKAGE Les infrastructures de stockage de gaz de Teréga ont démontré en 2021 leur grande souplesse dans la gestion des flux, tout en répondant aux impératifs réglementaires, commerciaux et de sécurité. Cet outil industriel performant est adossé à une stratégie d'innovation garante de son adaptation constante aux nouveaux besoins et aux exigences du système énergétique.

La période de soutirage de gaz de l'année 2021 a été atypique. Un climat clémente jusqu'à la mi-novembre 2020 a engendré un démarrage tardif de la période de soutirage, qui a réellement commencé après le 20 novembre et la baisse des températures, amenant le niveau de stock à 67 %. Le redoux constaté à Noël a interrompu ce soutirage, avec une bascule en injection, une situation extrêmement rare pour la période.

Une période de soutirage historique

Début 2021, les centres de stockage de Lussagnet (Landes) et d'Isaute (Gers) ont été fortement sollicités. Entre la mi-janvier et la mi-février, les débits de soutirage ont frôlé leurs maximums historiques, quasiment à l'exigible

commercial (47,9 MNm³/j) sur 15 jours en janvier, avec un pic journalier à 49,22 MNm³/j le 12 janvier 2021. La fiabilité des installations a permis de répondre à cette forte demande des expéditeurs.

Poursuite du programme d'amélioration des infrastructures de stockage

Depuis plusieurs années, Teréga a engagé des projets de modernisation de ses deux stockages. Cette démarche vise à améliorer le niveau de performance et de fiabilité des installations pour garantir un service de qualité, en adéquation avec les besoins du marché.

Le projet SECURLUG Phase A sécurise le soutirage et l'injection de gaz des stockages aquifères en modernisant le parc de compression de Lussagnet, par installation et mise en service de deux nouveaux électrocompresseurs en 2024.





Le réseau Teréga

De la R&I au service du terrain

En 2021, plusieurs projets R&I en lien avec la performance et l'intégrité des stockages souterrains ont été finalisés :

- GAIA, dont les travaux menés avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) et l'agence de l'eau Adour-Garonne ont permis de développer des outils de modélisation des aquifères profonds de stockage, pour une gestion plus harmonieuse avec les autres exploitants de la nappe (thermalisme, production d'eau potable, irrigation...);
- IMPALAS, dont les études menées avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et Storengy, ont prouvé l'innocuité du stockage de gaz naturel sur la qualité chimique de la nappe aquifère;
- RINGS (Recherche sur l'Injection de Nouveaux Gaz dans les Stockages), dont les expériences opérées en laboratoire avec l'UPPA et Storengy ont permis d'étudier les impacts potentiels de l'oxygène du biométhane et de l'hydrogène sur le réservoir et la microbiologie du sous-sol.

Teréga et l'UPPA ont également mis en place leur laboratoire commun SEnGA. Plusieurs thèses dédiées à l'étude des impacts du stockage des gaz décarbonés en aquifères profonds sont en cours.

Par ailleurs, la société INGEN a été retenue par Teréga via son challenge d'Open Innovation TENEXI pour développer un outil d'analyse du potentiel d'auto-inflammation de résidus poudreux extraits sur les postes de livraison ou dans les canalisations lors d'opérations courantes de maintenance. •

En 2021, les approvisionnements principaux ont été lancés et un premier lot de travaux contractualisé sur la future sous-station électrique des compresseurs.

Le projet TEP va permettre la création d'une nouvelle station de "traitement des eaux process" pour le centre de Lussagnet, avec une mise en service prévue fin 2022, qui permettra d'adapter les volumes du stockage actuel et de contenir les composés organiques volatils de l'effluent. En 2021, le projet a contractualisé trois premiers lots de travaux : terrassement, intégration et traitement.

En 2021, Teréga a poursuivi sa politique d'amélioration des installations à travers le remplacement d'une partie d'entre elles.

Deux arrêts réglementaires

Les installations de stockage d'Izaute ont fait l'objet d'un arrêt réglementaire de fin avril à juillet 2021, avec inspections et requalifications périodiques sur une sélection d'équipements supervisées par le Service Inspection Reconnu (SIR) de Teréga, à partir du Plan de Maintenance Planifié (PMP) mis en place conjointement et validé par l'Administration, conformément à l'arrêté ministériel encadrant le suivi en service des Équipements Sous Pression (ESP). Entre mars et septembre, ses équipes ont également conduit les arrêts réglementaires des quatre rebouilleurs du centre de Lussagnet.



TRANSPORT

5 115 km

de canalisations

15,7 %

du réseau de gazoducs de transport de gaz français

18 %

du volume de gaz français dans le réseau Teréga

STOCKAGE

6,5 Gm³

de capacité totale de stockage de gaz

2,9 Gm³

de volume commercialisable

25,4 %

des capacités de stockage nationales



La transition énergétique en cours nécessite une évolution rapide du secteur de l'énergie. Acteur engagé dans cette dynamique, Teréga Solutions a pour mission de développer de nouvelles solutions en soutien aux énergies du futur, au service des territoires.

Développer de nouvelles solutions





Cap sur les énergies et la performance de demain

TERÉGA SOLUTIONS Afin d'être proactive en matière de solutions pour la transition énergétique, Teréga SAS a engagé une diversification dans les activités non régulées, en parallèle de son expertise en matière de transport et de stockage de gaz. Elle se matérialise avec sa filiale Teréga Solutions, dont l'objectif est de promouvoir les énergies renouvelables, la performance industrielle et les projets de décarbonation au service des territoires de demain.

Consciente des défis environnementaux actuels, Teréga, accélérateur de la transition énergétique, reste pleinement mobilisée pour bâtir les modèles de demain et concevoir des solutions énergétiques innovantes.

De nouvelles solutions pour la décarbonation

Depuis 2021, Teréga SAS diversifie ses activités à travers sa filiale Teréga Solutions, afin de promouvoir les énergies renouvelables, la performance industrielle et les projets, au service des territoires de demain. Son objectif est d'apporter des solutions pour favoriser le développement de sujets prioritaires pour la transition énergétique : le biométhane et le GNV, l'hydrogène, le multi-énergies et le digital.

En créant l'entité dédiée à ses activités non régulées Teréga Solutions, le groupe Teréga amplifie son soutien aux innovations énergétiques et permet de proposer des solutions de décarbonation pour l'industrie et pour les territoires.

Trois BUs pour un seul but : une croissance innovante et durable

Teréga Solutions ancre Teréga au cœur des énergies du futur à travers trois Business Units (BU) lancées en 2021, qui témoignent de l'accélération de l'ambition de diversification des activités de Teréga.

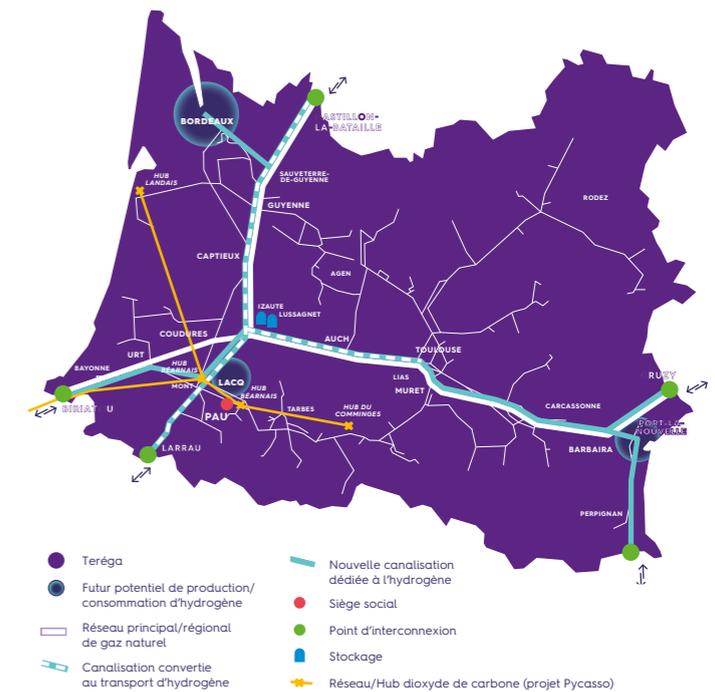
- La BU Biométhane et Mobilité Gaz, lancée le 25 janvier, a pour mission d'accélérer la croissance des activités de l'entreprise, au plus proche des territoires, dans la filière méthanisation et en mobilité GNV.
- La BU Multi-Énergies et Digital, lancée le 8 mars, a pour ambition d'accélérer le développement des offres de services d'infrastructures multi-énergies et digitales pour favoriser la performance industrielle, énergétique et économique.
- La BU Hydrogène met en œuvre, depuis le 9 septembre, les ambitions de Teréga Solutions en matière d'hydrogène afin de faire de cette entité un acteur incontournable du marché de l'hydrogène, à l'échelle nationale et européenne.

Pycasso dessine les réseaux du "zéro carbone"

La lutte contre le changement climatique impose à tous les industriels de décarboner très rapidement leurs activités. La réduction des émissions à la source sera insuffisante face à l'objectif de neutralité carbone en 2050. La mise en place de solutions de capture de CO₂ est donc essentielle pour contribuer à décarboner le secteur industriel.

Pour avancer sur cette voie, Teréga s'est associée au programme Pycasso (PYreanean Carbon Abolition through Sustainable Sequestration Operations). Lancé par le pôle de compétitivité Avenia, le projet vise à décarboner l'industrie locale sur un territoire transfrontalier entre la France et l'Espagne. Dans ce cadre, le Groupe travaille activement en partenariat avec d'autres acteurs territoriaux (collectivités, industriels émetteurs de CO₂, transporteurs, opérateurs de valorisation-stockage du CO₂ et organismes de recherche) à adapter les procédés de captage des émissions locales.

Infrastructures à l'horizon 2040-2050



Un hub de captage, stockage géologique et valorisation de CO₂

Le programme Pycasso vise à créer un écosystème de décarbonation basé sur des solutions de valorisation des émissions des plateformes industrielles, sur des capacités de stockage de CO₂ dans des champs gaziers dépeuplés du piémont pyrénéen, notamment autour de l'expertise chimique et en matière de gestion du sous-sol du bassin industriel de Laca, et sur la création d'un réseau de transport. À l'horizon 2040-2050, le réseau CO₂ déployé avec Teréga sera structuré en France autour de trois hubs situés dans les Landes, le Béarn et le Comminges, avec un point d'interconnexion vers l'Espagne à Biriadou (Pyrénées-Atlantiques).

L'ensemble du programme permettra de réduire les émissions de CO₂ des industriels des régions Nouvelle-Aquitaine et Occitanie et celles du nord-ouest de l'Espagne, et d'attirer de nouvelles activités à fort impact socio-économique sur le territoire. •



BU BIOMÉTHANE ET MOBILITÉ GAZ Le biométhane joue un rôle clé dans le développement de l'économie circulaire. C'est pourquoi Teréga Solutions déploie à travers sa Business Unit (BU) Biométhane et Mobilité Gaz des solutions qui permettent aux acteurs du monde agricole et aux collectivités de valoriser et dynamiser les territoires en adoptant des modèles énergétiques et de mobilité vertueux.

Accompagner la filière pour en devenir un acteur clé



L'engagement de Teréga Solutions pour le biométhane permet d'accroître les usages du gaz en faveur d'une moindre empreinte carbone. Produite localement grâce à la valorisation des déchets, cette énergie contribue à construire un mix énergétique renouvelable, décentralisé et bas carbone.

Lancée en janvier 2021, la BU Biométhane et Mobilité Gaz bâtit des modèles énergétiques vertueux et fructueux. Sa stratégie repose sur des prises de participation ambitieuses dans des start-up et des entreprises qui apportent des solutions de méthanisation innovantes. Ce soutien permet à Teréga Solutions de rendre le biométhane compétitif, et donc d'en intensifier les usages, dans un cadre réglementaire rigoureux.

Des solutions industrielles innovantes

Partenaire de DualMéthà avec une prise de participation de 20 %, la BU accompagne la start-up dans le déploiement de son procédé exclusif : combiner une méthanisation en voie sèche discontinue et en voie liquide continue pour traiter tout type d'entrant et accélérer la production de biogaz. La BU fonde sa stratégie de développement sur cette technologie performante, avec un modèle économique unique en France : des méthaniseurs en location, une offre commerciale qui limite les investissements et la prise de risque financière pour les porteurs de projets. Teréga Solutions s'est également alliée à Chadasaygas, via une prise de participation de 40 %, dont la filiale Méthajoule développe, construit et exploite des unités de méthanisation utilisant la technologie de la voie sèche discontinue.

Afin d'accélérer le développement de cette filière à haut potentiel, la BU apporte à ces acteurs son savoir-faire industriel et son expertise en maîtrise des risques pour contribuer à consolider leurs procédés



3 QUESTIONS À

Jérémie Perrot,
directeur de la Business Unit
Biométhane et Mobilité Gaz

Quelle est la mission de votre BU ?

Accélérer la croissance des activités de Teréga Solutions en méthanisation et mobilité bioGNV, pour favoriser l'essor de ces filières au plus proche des territoires. Ces activités ont un lien fonctionnel et une finalité commune, puisque la mobilité est aussi un enjeu fondamental pour décarboner nos écosystèmes. Les unir et renforcer les synergies était une évidence.

Quel bilan tirez-vous de l'année 2021 ?

Nous avons lancé le passage à la phase industrielle de nos solutions de méthanisation. Maîtriser ce cap est toujours délicat : vous confrontez votre feuille de route à la réalité du terrain. En toute logique, nous avons fait face à des difficultés que nous n'avions pas envisagées. Nous avons

appris en avançant, en nous adaptant et en surmontant les écueils. 2021 a été l'année de la résilience !

Quelle est votre stratégie pour 2022 ?

Continuer à monter en puissance dans l'accompagnement de nos partenaires et l'industrialisation des solutions de méthanisation. La construction du pilote STRAW-Berry débutera en avril. Nous allons finaliser la création de LocaMéthà, qui commercialisera l'offre DualMéthà. Méthajoule devra se mettre en capacité de livrer quatre à cinq unités de méthanisation par an. Bref ce sera une course de fond, et d'obstacles ! D'autant qu'en mobilité, la hausse du prix du gaz bouscule notre modèle économique. Nous n'excluons donc pas d'adapter notre stratégie et nos objectifs.

et à accélérer leur industrialisation. Une attention particulière est portée à la sécurité des installations et des personnes. Teréga Solutions a lancé fin 2021 dans l'Indre son premier projet d'unité pilote de production de biométhane pour tester la technologie DualMéthà en offre locative, avec la société STRAW-Berry.

Devenir un acteur clé de la méthanisation agricole et du bioGNV

Forte de ces solutions vertueuses, Teréga Solutions favorise l'essor des territoires en accompagnant les porteurs de projets dans la création d'unités de méthanisation. La BU s'appuie sur l'expertise gazière du Groupe avec un objectif prioritaire : être un acteur clé de la méthanisation agricole en France.

Conscient que les infrastructures sont au cœur de l'extension des usages, Teréga Solutions se pose aussi en facilitatrice de la filière bioGNV, dans le cadre de sa stratégie intégrée de mobilité nouveaux gaz. La BU participe financièrement au déploiement de projets de stations d'avitaillement pour favoriser une mobilité alternative, en collaboration avec les syndicats d'énergie, sur des zones où aucun acteur ne s'est encore positionné malgré un besoin local clairement identifié. Ce modèle a notamment abouti le 8 décembre 2021 à la création, en partenariat avec EnR64, de la société Stirvia. (photo : Stéphane Castet, Directeur Général d'EnR64 et Dominique Mockly, Président de Teréga Solutions, lors du lancement de Stirvia). Fruit d'une collaboration de plusieurs années, elle a pour vocation de développer un réseau de stations publiques GNV/BioGNV sur le territoire des Pyrénées-Atlantiques, avec la possibilité de les faire évoluer en stations multi-énergies. •





Accélérer la structuration d'une chaîne de valeur de l'hydrogène

BU HYDROGÈNE Le groupe Teréga a lancé en septembre 2021 sa nouvelle Business Unit (BU) Hydrogène au sein de Teréga Solutions. La création de cette entité marque une étape clé dans la mise en œuvre des ambitions du groupe Teréga : devenir un acteur incontournable du marché de l'hydrogène, en France et Europe

Le déploiement de l'hydrogène décarboné peut contribuer à relever le double défi de la transition énergétique et du renforcement du tissu industriel français, à condition d'apporter des solutions performantes de production, de stockage, de transport et de distribution pour assurer l'essor de la filière. Face à ces enjeux, la BU Hydrogène de Teréga Solutions s'engage à :

- accompagner les territoires, les porteurs de projets et les clients industriels dans le développement de leurs stratégies hydrogène ;
- développer des offres d'infrastructures qui assurent la logistique complète de l'hydrogène dans des écosystèmes locaux ou globaux, pour tous volumes et tous usages : traitement, compression, transport, stockage en surface et géologique, jusqu'à la distribution par des stations d'avitaillement ;
- déployer des technologies prometteuses, notamment en proposant des solutions digitales innovantes pour mieux piloter, sécuriser, dimensionner et tracer les flux d'hydrogène ;
- soutenir l'effort de décarbonation des clients industriels et des territoires pour réduire leur empreinte carbone.

La BU dispose de compétences propres pour assurer la conduite de ses projets et favoriser la construction d'un écosystème hydrogène : chefs de projet, développeurs, etc. Elle s'appuie aussi sur les compétences techniques et opérationnelles du groupe Teréga.

Une nouvelle Business Unit... de premiers projets

L'équipe de la BU Hydrogène a déjà lancé plusieurs initiatives :

- en juin 2021, Teréga Solutions s'est engagée à participer à l'introduction en bourse d'Hydrogène de France (HDF Energy) à hauteur de 10 millions d'euros. Cette initiative s'inscrit dans un protocole d'accord de partenariat stratégique conclu pour favoriser le déploiement de la chaîne de valeur de l'hydrogène par des synergies à grande échelle, notamment via l'offre Gas-to-Power HyPower® de HDF Energy ;
- Teréga et HDF Energy développent depuis 2020 avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) le projet pilote HyGéo, de stockage d'hydrogène en cavité saline, fer de lance d'une nouvelle filière de stockage d'hydrogène à grande échelle. Les études d'ingénierie et de tests vont débuter en 2022.

Grâce aux piles à combustible de HDF Energy, l'hydrogène stocké produira environ 1,5 GWh d'électricité ;

- partenaire technique en octobre 2021 de la finale Pure ETCR (Electric Tourism Car Racing), le premier championnat au monde de voitures de tourisme 100 % électriques, Teréga Solutions a assuré la coordination et la fourniture d'hydrogène pour les recharges des batteries, via une station multi-énergies ;

- Teréga Solutions participe au projet d'électricité renouvelable Power-to-Power Lacq-Hydrogen. Mené en partenariat, il prévoit la production par DH2 d'hydrogène renouvelable en Espagne à partir d'électricité solaire, son transport par Enagás vers la France, son stockage et transport par Teréga vers une centrale à cycle combiné, construite et exploitée par GazelEnergie à Lacq (Pyrénées-Atlantiques), pour produire une électricité 100 % renouvelable ;

- Teréga Solutions participe au projet d'écosystème hydrogène Pyrénées H₂ sur le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes. Ce projet comprend la production, le transport et la distribution d'hydrogène renouvelable pour la mobilité et l'industrie. Il a fait l'objet d'un dépôt dans le cadre de l'appel à projets Écosystème H₂ de l'ADEME en septembre 2021 ;

- Teréga Solutions a été sélectionnée, en partenariat avec Valorem, par la CCI Côtes-d'Armor, Saint-Brieuc Armor Agglomération, la Banque des Territoires et le Syndicat départemental d'énergie des Côtes-d'Armor dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt "Développement d'une filière H₂ vert sur l'agglomération briochine et le département des Côtes-d'Armor".



3 QUESTIONS À

Hind Lammari,
directrice de la Business Unit Hydrogène

Pourquoi une BU Hydrogène ?

Vecteur d'énergie renouvelable non intermittente et adaptable, l'hydrogène est un formidable levier pour le mix énergétique de demain, en stockage d'électricité, production de chaleur, mobilité propre et décarbonation de l'industrie. Teréga entend devenir un acteur de référence sur les écosystèmes de transport et de stockage de cette filière hydrogène en France et en Europe. La BU lui donne les moyens de son ambition.

Avec quelle stratégie ?

Nous tirons parti de notre savoir-faire gazier en nous positionnant sur toutes les infrastructures et la logistique de l'hydrogène, dans l'industrie et la mobilité. Avec une particularité : nous misons aussi sur la production d'hydrogène à partir de sources d'électricité

renouvelables. Face aux investissements considérables nécessaires pour produire, stocker et distribuer l'hydrogène, notre approche vise à nouer des partenariats stratégiques innovants avec des acteurs publics et privés.

Quels sont vos objectifs en 2022 ?

Co-construire des offres pertinentes en mobilité et en termes d'équipements, qui répondent aux attentes de nos clients, afin de développer rapidement notre portefeuille de projets, notamment via des appels à manifestation d'intérêt et des appels d'offres, comme ceux de l'ADEME. Nous travaillons en priorité avec les acteurs des régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, pour concevoir et construire ensemble une stratégie et des infrastructures hydrogène adaptées à leurs besoins.



La donnée au service de la performance énergétique

BU MULTI-ÉNERGIES ET DIGITAL Créée en mars 2021, la Business Unit (BU) Multi-Énergies et Digital renforce le positionnement de Teréga Solutions comme acteur de l'industrie 4.0, avec l'ambition d'accélérer le développement d'offres de services d'infrastructures multi-énergies et digitales, pour favoriser la performance industrielle et énergétique.

La création de la BU Multi-Énergies et Digital incarne la capacité d'innovation et le savoir-faire digital de Teréga Solutions.

Un pilotage optimisé des systèmes multi-énergies

Cette BU répond à un constat : demain, l'efficacité énergétique se pilotera dans un contexte d'échanges locaux de différentes sources d'énergie via l'interconnexion des réseaux, en particulier des *smart grids*. Les solutions digitales vont permettre de mieux gérer et d'optimiser le fonctionnement de cet écosystème, des procédés déployés et de la consommation d'énergie.

Pour cela, Teréga Solutions propose aux industriels des outils performants de pilotage opérationnel et de meilleure efficacité énergétique, avec diminution des pertes d'énergie engendrées par les systèmes actuels et réduction de l'impact environnemental. Ces dispositifs ont tous été développés par les équipes de Teréga et déployés au sein du Groupe.

Mieux maîtriser les processus industriels

Fin juin, Teréga Solutions a ainsi lancé et commercialisé sa propre plateforme digitale, IO-BASE. Socle de la BU Multi-Énergies et Digital, IO-BASE est une solution unique et hautement sécurisée de collecte, de stockage, de visualisation et de réutilisation de l'ensemble des données multi-sites de tout environnement industriel, dans le Cloud public.



Elle permet aux industriels de déployer facilement, via la création sur mesure d'un jumeau numérique, des services digitaux d'optimisation, avec trois objectifs : améliorer la performance industrielle de leurs sites, être efficaces énergétiquement et favoriser la création de valeur durable. Cette plateforme évolutive apporte une réponse fiable aux exigences d'innovation, de performance et de sécurité énergétique des clients industriels, en contribuant dès aujourd'hui à concevoir le réseau multi-énergies de demain. Des structures locales vont prochainement rejoindre cette offre de services, notamment des entreprises du monde agroalimentaire.

Partager les données pour décarboner

IO-BASE sera enrichie demain par les résultats d'IMPULSE 2025, un projet pilote qui vise à prouver la faisabilité d'un système intelligent multi-énergies et multi-acteurs dans l'optique de décarbonation d'une plateforme industrielle. Ce démonstrateur va permettre de créer des synergies nouvelles et de maximiser les interconnexions pour unifier et optimiser de façon agile les différents réseaux énergétiques, en évitant les émissions de CO₂ en valorisant les pertes énergétiques et en réduisant les coûts d'exploitation.

En parallèle, le groupe Teréga développe des outils et des expertises de haut niveau afin de garantir la sobriété carbone et de réduire l'empreinte des usages numériques de son système d'information et de ses dispositifs digitaux. •



3 QUESTIONS À

Émilie Bouquier,
directrice de la Business Unit
Multi-Énergies et Digital

Pourquoi associer multi-énergies et digital ?

La décarbonation passe par un mix varié, adossé à des énergies renouvelables locales, en connectant sites producteurs et consommateurs dans un réseau intelligent pour optimiser l'ensemble. Le digital est vital pour déployer ce réseau multi-énergies. Il permet de collecter et traiter en temps réel les données afin que les différentes productions correspondent aux besoins et que les processus fonctionnent efficacement, en sécurisant les approvisionnements et les déséquilibres du réseau.

Avec quelle stratégie ?

Pour bâtir ces écosystèmes alliant maîtrise des données et des process industriels, nous mutualisons nos meilleures expertises métiers et digitales. IO-BASE est un maillon décisif puisque nous pouvons faire évoluer rapidement ce socle modulable, par ajout de

briques et prototypage rapide. Menée en transverse avec les deux autres BU, cette approche digitale pragmatique permet d'être réactif pour répondre à d'autres besoins d'optimisation et proposer de nouvelles offres clé en main.

Quels sont les chantiers lancés en 2022 ?

Nous mettons à jour nos outils de simulation en temps réel du réseau gaz, afin d'optimiser notre activité d'opérateur gazier tout en l'adaptant aux évolutions à venir : biométhane, traçabilité des origines, hydrogène... Nous finalisons aussi la première version de la plateforme multi-énergies d'IMPULSE 2025 : deux cas d'usage permettront de tester en direct la fiabilité des process à partir de données simulées. Enfin, nous préparons des offres associées à la maîtrise de l'empreinte carbone des acteurs des territoires, notamment à travers le développement d'outils susceptibles de faciliter leurs processus de labellisation.





S'engager sur tous les terrains

Acteur local et responsable, à travers ses pratiques éthiques, ses normes de sécurité, son attention à la qualité de vie de ses collaborateurs, sa préoccupation environnementale et ses actions au service de la société, Teréga s'engage au quotidien au service de toutes ses parties prenantes.

Notre gouvernance

Une organisation à trois niveaux certifiée par la Commission de Régulation de l'Énergie

La structure organisationnelle du groupe Teréga repose sur trois niveaux de sociétés. La société Teréga Holding SAS détient à 100% la société Teréga SAS, laquelle est à la fois l'actionnaire majoritaire (99,99%) de Teréga SA et l'actionnaire unique de Teréga Solutions SAS, dédiée aux activités non régulées du groupe Teréga.

Le capital de Teréga Holding est détenu par quatre actionnaires : SNAM à hauteur de 40,5%, Pacific Mezz (Luxembourg) à hauteur de 31,5%, Ouestgaz à hauteur de 18% et Predica à hauteur de 10%.

Cette structure à trois niveaux (Teréga Holding SAS, Teréga SAS et Teréga SA) résulte de l'application des règles de dissociation patrimoniale (*ownership unbundling*) prévues par la directive 2009/73/CE du 13 juillet 2009 concernant le marché intérieur du gaz naturel. Cette structure a été certifiée par la délibération de la Commission de Régulation de l'Énergie du 3 juillet 2014 portant décision de certification de la société TIGF, devenue Teréga. Cette certification est valable sans limitation de temps, conformément aux dispositions de l'article L. 111-4 du Code de l'énergie.

Une gouvernance active et engagée

Les règles et les modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration de Teréga SA, la société opérationnelle de Teréga, sont fixées par les dispositions des articles L. 225-1 à L. 225-270 du Code de commerce, des articles L. 111-8 et suivants du Code de l'énergie, ainsi que par les stipulations des statuts de la société. La composition du Conseil d'Administration se caractérise par la diversité, la complémentarité des compétences techniques des administrateurs et l'attention portée à la représentation équilibrée des hommes et des femmes. Les séances du Conseil d'Administration permettent aux administrateurs d'avoir une vue précise et actualisée des performances opérationnelles et financières de Teréga, ainsi que du contexte des marchés de l'énergie dans lequel évolue l'entreprise. Chaque réunion du Conseil d'Administration comporte obligatoirement une revue actualisée

de l'application du plan d'entreprise IMPACTS 2025 de Teréga. En 2021, le Conseil d'Administration s'est réuni à six reprises, témoignant de l'engagement des administrateurs dans l'accompagnement et dans l'appui à la stratégie de l'entreprise proposée par le management. Le Conseil d'Administration s'appuie sur les travaux du Comité d'Audit de Teréga SAS pour permettre notamment aux administrateurs d'examiner et d'arrêter les comptes annuels et trimestriels de la société.

Un engagement du Conseil d'Administration en faveur de la RSE

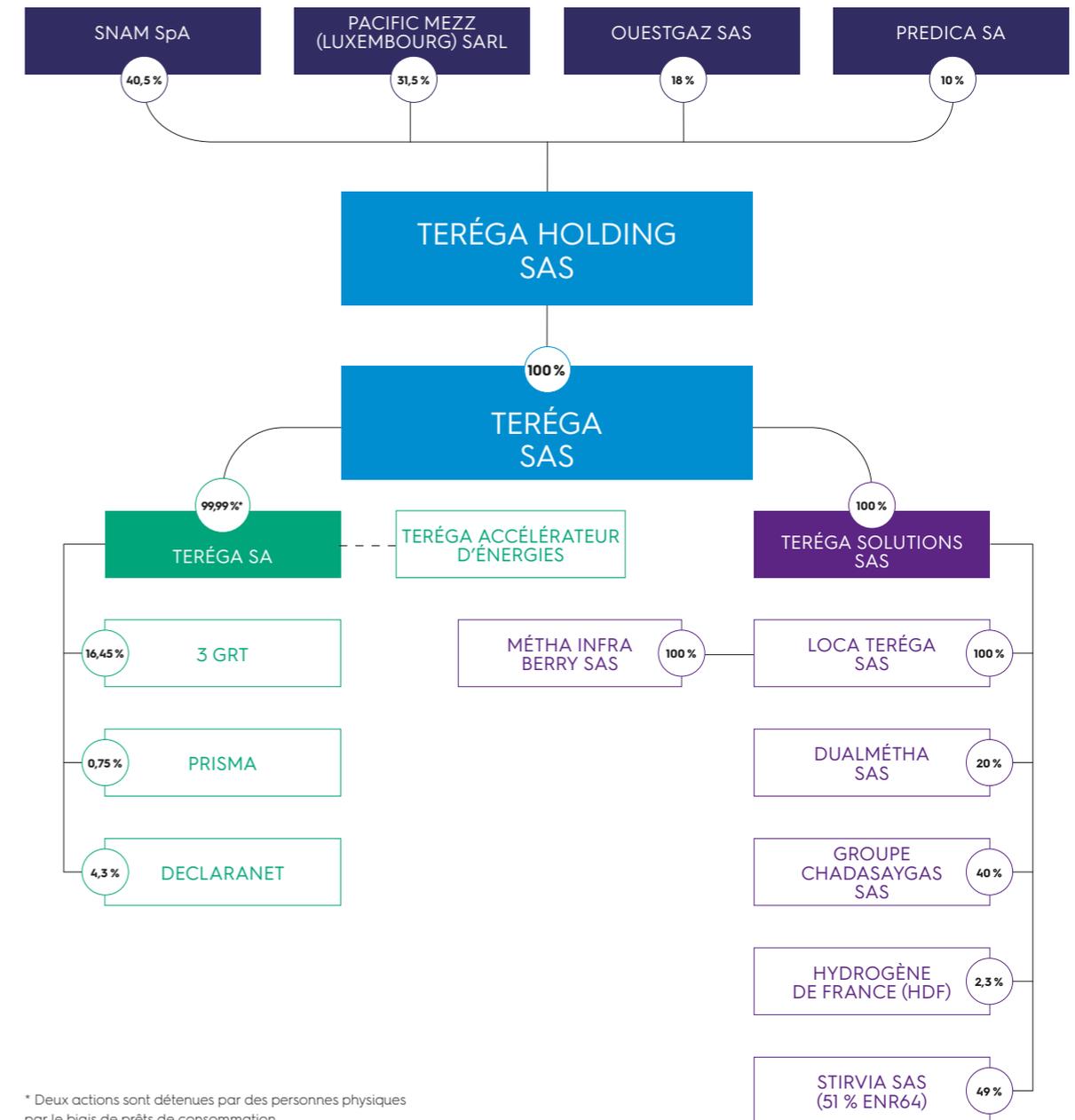
Résolument engagée dans une démarche de développement durable volontariste, Teréga a souhaité faire de la RSE un pilier fort de sa gouvernance et de sa stratégie. Son Conseil d'Administration porte une attention toute particulière aux aspects sociaux, sociétaux et environnementaux des projets de la société et de sa stratégie afin de mener une activité opérationnelle et commerciale ayant un impact positif sur la société.

En 2021, Teréga a mis en place un indicateur qui porte sur la part des sujets RSE traités au niveau de son Conseil d'Administration. Cet indicateur couvre les sujets RSE soumis pour approbation, mais aussi pour information au Conseil d'Administration. Tous les sujets présentés en Conseil d'Administration en 2021 ont été évalués, conformément au référentiel ISO 26000, en indiquant s'il s'agissait ou non de sujets relevant de la responsabilité sociétale de Teréga. En 2021, 24 % des sujets soumis au Conseil d'Administration avaient un caractère RSE. Compte tenu des engagements futurs de Teréga, un seuil d'au moins 25 % est désormais fixé.

24%
Taux de sujets à caractère RSE traités par le Conseil d'Administration

Le groupe Teréga

ORGANISATION JURIDIQUE La structure capitalistique du groupe Teréga est l'un des outils permettant le respect du cadre réglementaire et réglementaire applicable aux gestionnaires de réseaux de transport d'énergie (défini aux articles L. 111-8 et suivants du Code de l'énergie) grâce notamment à une séparation capitalistique et opérationnelle des activités de Teréga SA tant vis-à-vis de la société Ouestgaz SAS, filiale du groupe EDF actif dans la production d'énergie, que des activités non-régulées et concurrentielles portées par Teréga Solutions SAS.



* Deux actions sont détenues par des personnes physiques par le biais de prêts de consommation.

Le Conseil d'Administration



Dominique MOCKLY
Président du Conseil d'Administration de Teréga SA



Paolo VENTRELLA
SNAM



Nicolas MACHTOU
Pacific Mezz (Luxembourg)



Paola BONANDRINI
SNAM



Hélène SEGUIS
Teréga



Jean-Marie HAGHCHENO
Teréga

Composition du Conseil d'Administration de Teréga SA au 31 décembre 2021

Le Conseil d'Administration de Teréga SA est composé de quatre membres :

- 2 administrateurs représentant SNAM,
- 1 administrateur représentant Pacific Mezz (Luxembourg),
- Le Directeur Général de Teréga SA, en tant qu'administrateur.

Deux représentants des salariés assistent au Conseil d'Administration.

Dominique MOCKLY, directeur général depuis le 31 juillet 2016, est également Président du Conseil d'Administration de Teréga SA.

100%

Taux de présence aux réunions du Conseil d'Administration

Le Comité Exécutif



Dominique MOCKLY
Président et Directeur Général



Agnès BUTTERLIN
Directrice Finance, Achats et RSE



Antoine CHARBONNIER
Responsable du Pôle Stratégie, innovation et Développement



Arnaud LATEULADE
Directeur Sécurité, Santé, Sécurité et Environnement



Daniel WIDERA
Directeur Transformation, Digital et Performance



Dominique BOQUILLON
Directrice Communication



Gilles DOYHAMBOURE
Directeur Commerce, Régulation et Grands Comptes



Marie-Claire AOUN
Directrice Prospective et Relations Institutionnelles



Michel BOCHE
Directeur Projets d'Infrastructures



Olivier BÉATRIX
Secrétaire Général



Patrick HAMOU
Directeur des Opérations



Valérie LE GARS
Directrice Ressources Humaines

Engagée dans le respect des règles d'éthique

ÉTHIQUE Teréga est convaincue que l'implication de tous dans le respect des valeurs et des principes éthiques contribue à la réputation de l'entreprise et permet de mener à bien ses missions en assurant sa sécurité juridique.

Le comportement éthique d'une entreprise est aujourd'hui l'une des conditions de sa pérennité et de sa réussite industrielle et commerciale. Dans ce cadre, Teréga a créé le Comité d'Éthique, instance de référence interne sur le sujet.

Conformément à son Code d'éthique et à ses valeurs, Teréga s'engage à exercer ses activités de manière transparente et responsable. C'est dans cette continuité que Teréga a mis en place son Code de conduite anticorruption, sous la responsabilité du Secrétariat Général. Ce code répond à l'obligation légale de mettre en place un dispositif anticorruption et s'inscrit dans la culture éthique de l'entreprise.

Impliquer les collaborateurs

Le système d'alerte professionnelle déployé en 2020 par Teréga permet à ses collaborateurs, mais également aux collaborateurs extérieurs au Groupe, de signaler en toute confidentialité les manquements au Code d'éthique et au Code de conduite anticorruption. Par ailleurs, le dispositif de formation anticorruption

de Teréga permet à chaque collaborateur de connaître les règles anticorruption, de s'entraîner à répondre à des situations types, d'acquiescer les bonnes pratiques et les bons réflexes dans ce domaine.

Durant l'année 2021, le Comité d'éthique s'est réuni cinq fois. Son activité a principalement été marquée par des questions relatives aux conflits d'intérêts ou liées aux actions de mécénat et de parrainage. Ces questions sont reprises de manière anonyme dans le rapport annuel du Comité d'éthique, permettant ainsi aux collaborateurs de Teréga de s'approprier au mieux les règles éthiques et anticorruption de l'entreprise.

En effet, Teréga est persuadée que l'implication de tous dans le respect des valeurs et des principes éthiques lui permet de réaliser ses missions en assurant la sécurité juridique de l'entreprise et contribue à sa réputation. •



89,9 %

des collaborateurs Teréga en CDI ont suivi une session de sensibilisation ou de formation anticorruption au 31 décembre 2021.

(En 2021, Teréga s'était fixé comme objectif de faire suivre une session de sensibilisation ou de formation anticorruption à 90 % de ses collaborateurs.)

Un engagement de proximité, responsable et durable

FOURNISSEURS Donneur d'ordres responsable, Teréga met en œuvre une politique d'achats adossée à un tissu de partenaires de proximité et aux ressources de son territoire d'implantation, avec l'ambition de constituer un réseau efficace, respectueux de critères HSE et environnementaux, en favorisant l'innovation et des partenariats durables.

Teréga place le développement de relations partenariales de proximité, équilibrées et responsables avec ses fournisseurs au cœur de sa politique d'achats, en privilégiant la valorisation des ressources de son territoire. En 2021, Teréga a ainsi réalisé 61 % de son volume d'achats avec près de 350 entreprises locales.

167 agréments HSE délivrés

Teréga est signataire de la Charte Relations Fournisseurs Responsables depuis 2018. À ce titre, le Groupe associe étroitement ses fournisseurs au développement de sa démarche environnementale et de décarbonation de ses activités. Leur sélection passe également par le respect de plusieurs critères prioritaires en matière de HSE (Hygiène, Sécurité, Environnement), avec délivrance d'un agrément valable trois ans. Cette approche permet de garantir une culture sécurité et RSE performante au sein du Groupe, tout en contribuant à faire progresser ses fournisseurs. En 2021, près de 167 entreprises ont reçu l'agrément HSE délivré par Teréga.



De nouveaux partenariats avec les ESAT

Teréga consolide également son rôle de donneur d'ordres responsable à travers ses engagements en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap. Signataire de la charte d'engagement pour une société inclusive depuis 2019, le Groupe renouvelle ainsi chaque année sa confiance à des entreprises adaptées et des établissements et services d'aide par le travail (ESAT) de son territoire. En 2021, Teréga a conclu de nouveaux partenariats avec ces structures, notamment en signant un contrat pluriannuel avec une agence d'intérim spécialisée dans la mise à disposition de personnes handicapées.

La politique d'achats de Teréga vise également à sécuriser les relations contractuelles avec ses fournisseurs. Conformément à cette approche, le taux de couverture achats de Teréga a progressé de 7 % en 2021, en ligne avec les objectifs fixés de sécurisation des achats. •

90,4 %

Taux de couverture achats (Pourcentage des dépenses globales pour lesquelles la fonction Achat est intervenue en amont)
Objectif : ≥ 90 %

Garantir la continuité de service et libérer les données

SYSTÈME D'INFORMATION Teréga veille à maintenir la haute disponibilité de son système d'information afin d'assurer la continuité de ses activités. Le Groupe poursuit le déploiement d'une stratégie et d'une offre Cloud qui visent à atteindre des performances parmi les meilleures du marché.

L'utilisation des outils digitaux doit aller de pair avec un niveau de fiabilité qui garantit la continuité des activités de Teréga face à toute interruption critique. Cette approche prévoit les moyens qui permettent d'assurer la reprise et la continuité des activités essentielles et critiques, dès la survenue d'un événement perturbant leur fonctionnement normal. La crise sanitaire de 2020 et de 2021 a permis d'éprouver ce dispositif et de confirmer l'efficacité du Plan de Continuité d'Activité (PCA) et du Plan de Reprise des Activités (PRA) en conditions réelles.

Assurer la haute disponibilité des applications

Le PCA de Teréga comprend un volet digital, assuré par La Direction Transformation, Digital et Performance (DTDP), doté de procédures conçues pour éviter la rupture d'exploitation des applications vitales et critiques pour ses activités. Les applications vitales contribuent aux activités principales en transport et stockage de gaz. Les applications critiques peuvent avoir un fort impact pour l'entreprise, en termes en termes commerciaux, financiers ou d'image, avec un préjudice supportable. L'adoption d'une stratégie Cloud a permis à Teréga de consolider et de prolonger en toute transparence son offre de télétravail grâce au programme Move To Cloud.

Montée en puissance de la stratégie Cloud

Teréga a lancé dès 2019 la migration totale de son infrastructure d'information sur les services Cloud Amazon Web Services (AWS). Cette stratégie passe par le démantèlement complet de son datacenter. Elle permet de gagner en agilité, en sécurité et en rapidité, tout en réduisant l'impact environnemental par optimisation des ressources. Désormais, 80 % des serveurs de Teréga sont situés dans le Cloud.

Cette migration apporte des bénéfices tangibles en termes de fiabilité des services, d'impact environnemental et de visibilité des dépenses :

- aucune intervention en astreinte d'exploitation sur un incident de production depuis deux ans ;
- réduction de plus de 80 % de l'empreinte carbone sur les applications déjà migrées. Un outil spécifique transmet en temps réel l'empreinte carbone du système d'information, à partir de l'ensemble de ses données de consommation électrique, converties en équivalent CO₂ ;
- contrôle en temps réel des consommations, avec identification des optimisations possibles, en développant l'usage des technologies *serverless*. Acteurs directs de l'optimisation quotidienne des services d'infrastructure, les utilisateurs ont désormais un accès à la demande à toute application migrée sur AWS. Auparavant, une seule application mobilisait au moins trois serveurs, allumés 24 h/24 et 7 j/7. •

Taux de disponibilité des applications critiques



Taux de disponibilité des applications vitales



Des campagnes web et des podcasts au service de l'énergie de demain

COMMUNICATION DIGITALE En 2021, Teréga a déployé plusieurs campagnes de communication digitale sur le web au service des métiers et lancé une série de podcasts où des acteurs économiques, politiques et scientifiques donnent leur vision de la transition énergétique.

L'année 2021 a également été marquée par l'organisation et la diffusion de deux grandes campagnes web conçues spécifiquement pour les acteurs des territoires sur lesquels Teréga intervient, au service de ses métiers.

Une campagne de prospection pour le biométhane

Dans un contexte où les pouvoirs publics incitent à la méthanisation et où les agriculteurs cherchent à diversifier leur activité et à bénéficier d'un revenu complémentaire, Teréga a décidé de lancer sa première campagne *social media* à enjeu commercial, en ciblant les clients potentiels de son offre biométhane. Cette opération a permis de renforcer le travail de terrain des commerciaux de Teréga qui vont à la rencontre des porteurs de projets de méthanisation. Elle visait à renforcer la notoriété de l'entreprise et à promouvoir la méthanisation, en s'adressant aux agriculteurs situés aux abords des canalisations de Teréga.

Le dispositif mis en place renvoyait sur le site Internet de Teréga, vers un formulaire de contact et un simulateur biométhane permettant d'estimer le potentiel de production de biométhane. Une campagne de marketing direct a aussi été menée auprès des agriculteurs, afin de générer des contacts qualifiés et de permettre aux prospects intéressés de recontacter les équipes de Teréga.

Une campagne contre les travaux non déclarés (TND)

Teréga a également lancé une grande campagne de sensibilisation de ses parties prenantes sur les travaux tiers, la déclaration d'intention et de commencement de travaux (DICT) et les travaux non déclarés (TND). L'accrochage d'une canalisation par des tiers est un risque majeur pour Teréga. Afin de garantir la sécurité des conduites de gaz, ainsi que celle des riverains et de tous les intervenants, cette opération de communication a été conçue pour rappeler que tous travaux de tiers prévus à proximité du réseau doivent être déclarés au préalable. Elle a ciblé l'ensemble du public concerné (particuliers, agriculteurs, vigneron, artisans du BTP, collectivités, maires et urbanistes) via une stratégie de référencement et une campagne médias adaptées. Des *teasers* cliquables renvoyaient vers une vidéo explicative placée sur le site Internet de Teréga. •

ENERGY TELLERS, DES PODCASTS ÉNERGISANTS !

Pour éclairer les enjeux de la transition énergétique, Teréga a lancé Energy Tellers, une série de podcasts destinée à mieux comprendre la transition énergétique. Animé par le journaliste économique Jean-Baptiste Giraud, chaque podcast invite un acteur économique, politique ou scientifique

à donner sa vision des énergies de demain et de la transition énergétique, avec l'ambition de faire réfléchir l'ensemble de la collectivité et de faire émerger les meilleures solutions. Chacun des épisodes est introduit par Dominique Mockly, Président et Directeur Général de Teréga.



Une évolution du cadre et des dispositifs sociaux

SOCIAL En 2021, l'agenda social de Teréga a été marqué par l'évolution de la structure du Groupe, la stabilisation des dispositifs liés à la crise sanitaire et la mise en place de l'organisation hybride du travail.

En 2021, une large part de l'agenda social de Teréga a été consacrée à l'adaptation de la structure du groupe Teréga dans le cadre de la diversification de ses activités énergétiques et digitales, avec la création de sa filiale Teréga Solutions et de trois Business Units dédiées.

Effective depuis le 29 avril 2021, l'application volontaire de la Convention collective nationale de l'industrie du pétrole (CCNIP) à Teréga Solutions permet de favoriser la mobilité intra-groupe des salariés attachés au statut social de Teréga et d'attirer de nouveaux talents. La CCNIP est dorénavant la convention collective nationale de référence de l'ensemble des entités du groupe Teréga.

En lien avec l'évolution du groupe Teréga, un accord relatif au dialogue social au sein du groupe Teréga a également été conclu le 25 octobre 2021 avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives, avec la volonté de négocier collectivement au cours des prochaines années un socle social évolutif au niveau du Groupe, en préservant les principes fondamentaux du dialogue social constructif, inhérents à Teréga. Dans l'attente de ces évolutions, l'ensemble des accords de Groupe ont été étendus à Teréga Solutions.

Stabilisation des dispositifs de gestion de la crise sanitaire

Les accords d'entreprise spécifiques à la gestion de la crise de la Covid-19, conclus en 2020 avec les organisations syndicales, ont été étendus jusqu'au 31 décembre 2021, en adaptant les dispositifs mis en place initialement aux évolutions de la crise sanitaire et aux pratiques du Groupe, grâce aux retours d'expérience sur la gestion des plans de continuité et de reprise d'activités déployés en 2020. Ces accords portent sur les aménagements de l'organisation du travail, les conditions de travail et les modalités d'exercice du dialogue social en contexte pandémique.

0 Nombre d'alertes sociales et de jours de grève

Une organisation hybride du travail

Teréga a conclu le 23 décembre 2021 avec l'ensemble des organisations syndicales représentatives un accord de Groupe relatif aux modalités de télétravail dans le cadre d'une organisation hybride du travail. Dans la lignée du dialogue innovant sur le télétravail engagé par Teréga avant la crise sanitaire, cet accord d'une durée d'un an a pour vocation d'expérimenter et de généraliser le télétravail comme vecteur d'une organisation de travail hybride. L'initiative s'appuie sur l'expérience acquise durant la crise sanitaire. Elle mise sur la souplesse, la flexibilité et l'efficacité du fonctionnement des équipes, en visant l'amélioration de la qualité de vie au travail et de la santé des collaborateurs, avec une meilleure prise en considération des situations singulières, ainsi que la réduction de l'empreinte carbone des collaborateurs. Le principe retenu fixe la possibilité pour chaque salarié de télétravailler jusqu'à 10 jours par mois sur une base volontaire lorsqu'il occupe un emploi éligible au télétravail. L'entrée en vigueur de cet accord a permis à 74 % des collaborateurs de télétravailler. Une période d'expérimentation va permettre de suivre le déploiement du dispositif afin de l'améliorer sur la durée. ●

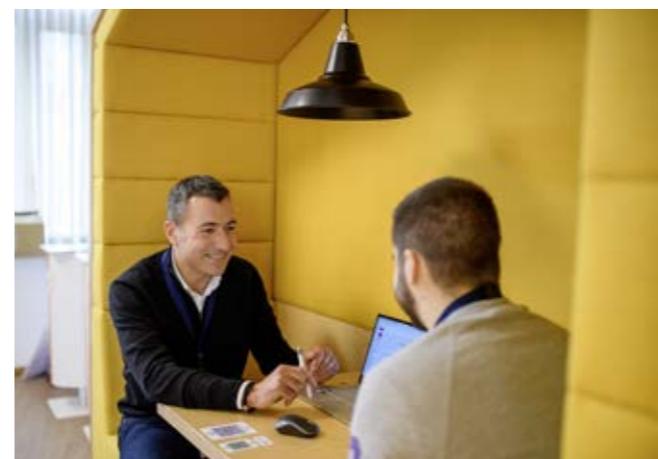
TERÉGA PASS, LA FORMATION SUR MESURE

Le Teréga Pass, lancé en 2021 renforce l'accompagnement de chaque collaborateur dans son développement et dans la co-construction de son projet professionnel. Les managers et le pôle RH peuvent également piloter plus efficacement les compétences des équipes, avec une image en temps réel et une meilleure gestion du patrimoine de compétences et des métiers du Groupe. Offre de service globale et agile, le dispositif répond à trois besoins clés pour la performance de Teréga : mobiliser tous les savoir-faire et anticiper

l'évolution des compétences liées aux nouveaux enjeux énergétiques, tout en déployant une dynamique qui conjugue les ambitions des collaborateurs à celles de l'organisation. Grâce à une application dédiée, chacun d'eux peut s'informer depuis fin septembre sur les profils de postes, auto-évaluer ses compétences sur son poste actuel, antérieur ou cible, et partager la diversité des savoirs et savoir-faire qu'il a acquis. 54 % des salariés avaient renseigné leurs compétences sur l'application quatre mois après son lancement.

Quatre nouvelles offres au service du bien-être des collaborateurs

QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL Teréga accompagne ses collaborateurs en favorisant leur bien-être et leur épanouissement. En 2021, son pôle Qualité de Vie au Travail a conçu et déployé quatre offres de service destinées à renforcer leur qualité de vie au travail, source d'engagement, de performance et d'innovation.



Les actions de qualité de vie au travail (QVT) de Teréga contribuent à construire et à promouvoir une organisation et un environnement du travail qui favorisent la performance durable de l'entreprise et la qualité de vie globale des collaborateurs. Elles portent principalement sur la protection de la santé physique et mentale des salariés, l'accompagnement des transformations de l'entreprise, l'amélioration des conditions et de l'environnement de travail. L'efficacité des actions de qualité de vie au travail se mesure principalement par l'évolution des taux annuels d'absentéisme et de maladie professionnelle, et à travers les résultats des enquêtes d'engagement et de satisfaction au travail qui ont lieu tous les deux ans.

De nouvelles offres de service

La Direction des Ressources Humaines pilote le déploiement de cette politique en s'assurant que les dispositifs mis en place permettent de satisfaire ces engagements. En 2021, le pôle QVT a déployé quatre offres de service :

1. Identifier et réguler sa charge de travail. Un guide d'analyse et de régulation de la charge de travail a été élaboré avec une méthodologie d'accompagnement pour les managers et tous les collaborateurs. Des accompagnements collectifs en régulation et maîtrise de la charge de travail ont été lancés dans trois entités, avec réalisation d'un diagnostic, élaboration d'un plan d'action et accompagnement personnalisé de trois collaborateurs.
2. Identifier, anticiper et accompagner les impacts humains. Les équipes QVT ont accompagné trois entités via trois études d'impacts humains (EIH) comprenant une phase de diagnostic et un plan d'action.
3. Bénéficier d'un accompagnement en ergonomie. Dix personnes ont bénéficié d'une étude individuelle, dans le cadre d'un bilan ergonomique.
4. Programme Capital Forme. Conçue et déployée en 2021, la plateforme web du programme Capital Forme centralise les informations sur le bien-être physique, mental et social, et réunit les collaborateurs autour d'activités diverses, en self-service et à la carte. En 2021, Teréga a poursuivi ses cours à distance, vecteurs d'une culture commune et de bien-être : séance d'activité sportive, nouvelles vidéos d'étirements au poste de travail, etc. Par ailleurs, quatre fauteuils relaxants ont été installés sur trois sites de Teréga. Enfin, plusieurs actions ont permis de resserrer le lien social : une animation Teréga Euro Challenge autour de l'Euro de football, une équipe Teréga pour le Tour du Béarn, des cafés philos animés par Bruno Roche, une conférence du psychiatre Stéphane Mouchabac sur la coopération en entreprise, une conférence sur l'orientation scolaire, etc.

Des actions RSE en faveur de l'inclusion

En 2021, Teréga a renforcé ses actions auprès des acteurs locaux qui agissent pour l'inclusion des personnes éloignées de l'emploi, en déployant plusieurs initiatives sur le territoire et au sein de l'entreprise. Le Groupe a accompagné des femmes en situation monoparentale dans leur recherche d'emploi et mené une campagne d'information sur les métiers de la transition énergétique auprès des jeunes des quartiers prioritaires de la ville de Pau, en partenariat avec l'association CREPI (clubs régionaux d'entreprises partenaires de l'insertion). Teréga a également participé à l'École de la 2^e chance et apporté son aide aux personnes éloignées de l'emploi via le Job Social Club, afin qu'elles puissent se constituer un réseau professionnel.

Par ailleurs, Teréga a poursuivi son engagement pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap, en nouant trois nouveaux partenariats avec deux établissements et services d'aide par le travail (ESAT) et une entreprise adaptée de travail temporaire, ainsi qu'en participant à un atelier de rédaction de CV et de préparation aux entretiens d'embauche pour les aider à trouver un emploi, en collaboration avec l'association Cap emploi.

Enfin, Teréga a mené plusieurs actions de sensibilisation de ses collaborateurs à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des travailleurs handicapés de novembre 2021, à travers un atelier sportif handisport, une conférence "Handicap et entreprise" et une journée d'immersion de deux personnes en situation de handicap dans l'entreprise. •

NOUVELLE MARQUE EMPLOYEUR : "NOS ÉNERGIES PLURIELLES"

"Nos énergies plurielles" symbolise l'énergie qui sillonne le réseau de Teréga et se transforme en mix varié, renouvelable, décarboné, délocalisé et connecté. Cette marque employeur incarne l'énergie humaine mise en mouvement chaque jour chez Teréga pour accélérer la transition énergétique et digitale auprès de ses parties prenantes. Elle vise à mieux fidéliser ses collaborateurs et à attirer de nouveaux talents, en véhiculant une image d'employeur responsable auprès des jeunes et des acteurs chargés de développer les nouvelles

compétences de la transition énergétique : politique volontariste en matière d'alternance et de stage, participation active à des événements de sensibilisation des jeunes sur l'avenir de la filière, comme les forums écoles ou le Big Tour, etc. "Nos énergies plurielles" reflète aussi une conviction profonde, celle de la nécessaire féminisation des métiers de la transition énergétique, que Teréga met en œuvre en adhérant à "Elles bougent" ou encore en participant à plusieurs projets de développement des compétences, comme Étincel.

BONS RÉSULTATS POUR L'ENQUÊTE SUR L'ENGAGEMENT ENERGIZ

Menée auprès de l'ensemble des collaborateurs du Groupe du 8 septembre au 1^{er} octobre 2021, cette enquête bisannuelle montre une progression de leur engagement, à 7,7 sur 10 en 2021 contre 7,3 en 2019. Ce résultat est d'autant plus significatif que le taux de participation a été élevé : 82 %. Les actions menées ont donc porté leurs fruits, puisque tous les leviers

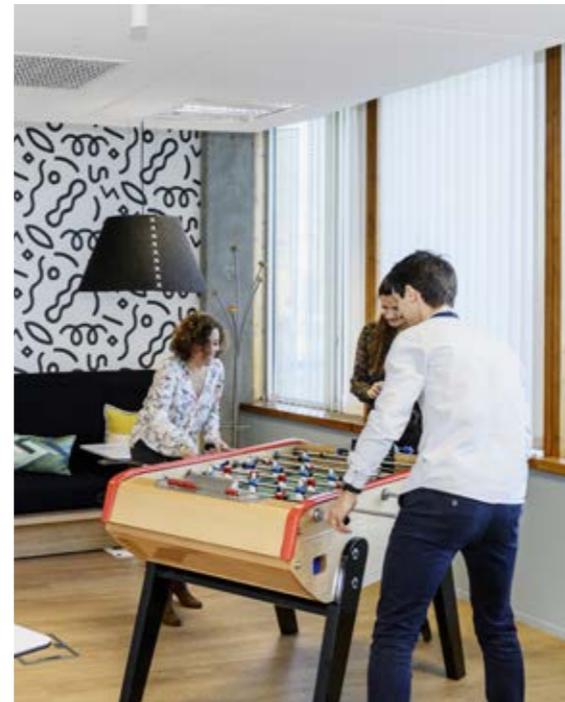
de l'engagement ont progressé, en particulier le niveau d'énergie des collaborateurs, leur confiance dans l'avenir, la satisfaction de leur évolution professionnelle, la reconnaissance financière et non financière, l'adhésion aux valeurs de Teréga, la qualité des relations professionnelles et l'orientation client.

82 %

Taux de participation des collaborateurs à l'enquête sur l'engagement Energiz

7,7 /10

Score d'engagement des salariés en septembre 2021



Une offre pragmatique accessible à tous

FORMATION Teréga a fait évoluer ses formations en renforçant l'apprentissage digital et en instaurant un parcours obligatoire à l'embauche. Afin de développer l'employabilité et de répondre aux nouveaux enjeux, le Groupe a mis l'accent sur les formations sur la sécurité, le management, les langues et la transition énergétique.

L'année 2021 a été marquée par le maintien d'une activité présentielle restreinte, dictée par l'évolution de la situation sanitaire. Le rattrapage de plusieurs actions de formation lancées en 2020 a notamment dû être reporté en 2022. Dans ce contexte particulier, Teréga a choisi de concentrer ses efforts sur des dispositifs de formation adaptés au *digital learning*, et d'accompagner ses collaborateurs dans l'acquisition de compétences ciblées, requises par les besoins opérationnels immédiats, l'évolution des exigences en matière de conformité et l'accélération de la transition énergétique et digitale de ses activités.

Un parcours de formation de formateurs 4.0

Le service Learning de Teréga a ainsi conçu un programme certifiant pour les formateurs internes du Groupe, afin de déployer des compétences qui leur permettent de concevoir et de mettre en œuvre des formations en ligne en utilisant des outils adaptés aux modalités pédagogiques distancielles et au *digital learning*. Onze formateurs ont reçu cette certification Digital Learning.

L'offre de formation à la sécurité liée à la matrice HSE a été remise à plat, avec à la clé un meilleur suivi et une meilleure visibilité. Plusieurs actions de sensibilisation

HSE ont également été déployées via Mobile Learning, sur des thématiques liées à la sécurité industrielle, à la protection des données sensibles et aux mesures Vigipirate. Par ailleurs, Teréga a créé Manager Coach, une formation destinée à renforcer l'efficacité de ses managers dans leurs actions de développement des compétences de leurs collaborateurs. Novateur, ce nouveau programme, conçu en distanciel, combine différentes modalités pédagogiques. Trois promotions de cadres ont déjà été formées en 2021.

Priorité aux langues et à la transition énergétique

Autre innovation, une nouvelle formation en langues étrangères permet désormais d'alterner apprentissage sur plateforme digitale et cours individuels. Cette offre packagée répond aux besoins d'un public plus large. 95 collaborateurs s'y sont inscrits. Les formations centrées sur la transition énergétique ont aussi connu un essor important en 2021. 43 collaborateurs ont suivi un cursus sur l'hydrogène et 66 autres une formation dédiée au développement de postes d'injection de biométhane.

Afin de faciliter l'intégration des nouveaux arrivants et de mieux leur faire appréhender les outils digitaux et les différentes politiques de l'entreprise, Teréga a mis en place un parcours de formation obligatoire dès leur arrivée. Enfin, chaque collaborateur peut maintenant s'inscrire directement et en toute liberté via le portail interne aux formations. •

95,7 %

Taux de formation
Objectif : > 90 %

Indicateurs ressources humaines

650

Nombre de collaborateurs

183 FEMMES 467 HOMMES

ENTRÉES-SORTIES

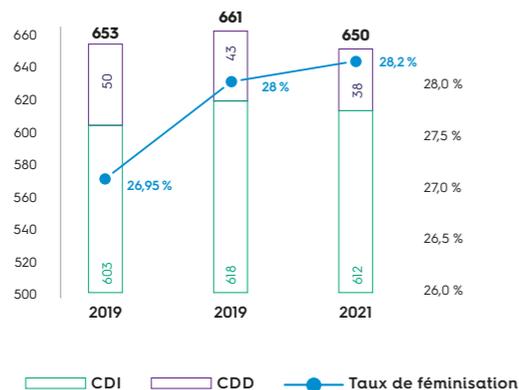
62

entrées
(dont 31 CDI)

73

sorties
(dont 37 CDI)

NOMBRE DE SALARIÉS PAR TYPE DE CONTRAT ET TAUX DE FÉMINISATION



ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

78

Index 2022 au titre de l'exercice 2021
(87 pour l'année précédente)

PROFESSIONNALISATION

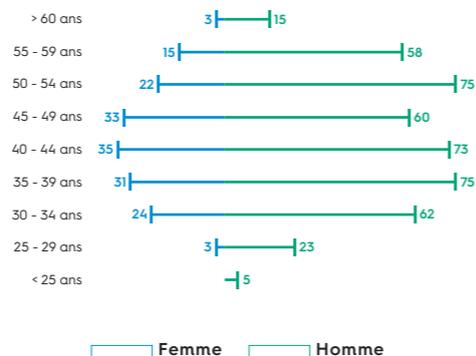
23

stagiaires
(stages supérieurs
à une semaine)

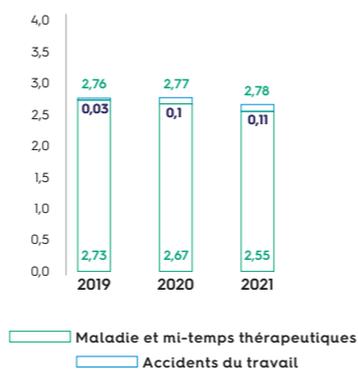
26

alternants
(contrats d'apprentissage
et contrats de
professionnalisation)

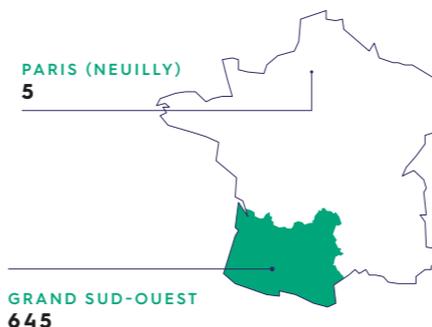
PYRAMIDE DES ÂGES



ABSENTÉISME (%)



RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR LIEUX GÉOGRAPHIQUES



Siège social - Pau Volta 421
Billère 40
Territoire de Pau (Artix) 20
Stockage (Lussagnet) 73
Territoire de Toulouse (Cugnaux) 30
Territoire de Tarbes (Ibos) 10
Territoire de Carcassonne (Barbaira) 10
Territoire d'Agen (BOÉ) 10
Territoire de Bordeaux (Cadaujac) 22
Territoire de Rodez (Olemps) 9

MASSE SALARIALE (K€)



ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL

	2019	2020	2021
Durée annuelle du temps de travail (nb heures travaillées - CDD et CDI)	946 143	1 009 625	984 382
Nombre de salariés à temps partiel	20	23	22
Nombre de salariés en télétravail (1 jour/semaine)	30	NA	64 %*

* Ont télétravaillé au moins 1 jour/semaine courant décembre.

FORMATION

23 027 h

de formation
(soit 3 290 jours)

TAUX D'ACCÈS À LA FORMATION PAR SEXE

FEMMES : 95,63 %

HOMMES : 95,72 %

4,45%

de la masse salariale

95,70%

de taux d'accès à la formation
(soit 622 salariés)

95,57 %
Taux d'accès
à la formation
chez les OETAM

97,23 %
Taux d'accès
à la formation
chez les cadres

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE (CSE)

26

membres élus
(14 titulaires
+ 12 suppléants)

12

réunions

8

accords collectifs signés
(4 accords d'entreprise
+ 4 accords Groupe)

18

avenants aux accords
collectifs signés
(1 avenant à un accord
d'entreprise + 17 avenants
à des accords Groupe)



Objectif "zéro accident"

SÉCURITÉ Pour Teréga, la sécurité des personnes et des installations est une priorité absolue. Opérateur industriel responsable, l'entreprise suit une démarche structurée et systématique afin de maîtriser les risques liés à son activité et atteindre "zéro accident, zéro accrochage et zéro surprise" en 2025.

La sécurité des personnes et des biens est la responsabilité première de Teréga. Elle est pilotée par le Département Sécurité et Santé au Travail. La maîtrise des risques englobe la santé et la sécurité au poste de travail, la sécurité industrielle, la cybersécurité et la sûreté de fonctionnement. Teréga a engagé depuis 2018 un programme ambitieux de Prévention des Accidents et des Risques Industriels, PARI 2025, qui renforce la gestion des risques et insufflé une culture sécurité intégrée via des mesures, des actions et des objectifs concrets.

La prévention des risques industriels de Teréga repose sur les actions de prévention et de traitement des accidents organisées via ses Systèmes de la Gestion de la Sécurité (SGS) et sa clé de voûte, l'étude de dangers (EDD). En 2021, Teréga a remis à l'Administration les compléments attendus sur la dernière étude générique quinquennale du réseau de transport. Dans l'activité Stockage, la première EDD forage et l'EDD surface du projet IZA 23, remises en juin, démontrent la bonne maîtrise des risques sur le réseau et les installations de surface de Teréga.

Progresser sur les facteurs organisationnels et humains (FOH)

Face à l'importance des facteurs humains et organisationnels (FOH) dans les accidents corporels et incidents à haut potentiel de gravité (voir page 54), et pour aller plus loin que les formations dispensées jusqu'ici dans leur prévention, Teréga a lancé un travail de fond sur la fiabilisation des pratiques par mise en application de parades de sécurité. En 2021, son personnel a suivi une conférence sur "Les neurosciences et la sécurité" afin de savoir déjouer les pièges du cerveau. Par ailleurs, Teréga a étendu les visites croisées entre pairs (responsables de projets et exploitants) à toutes ses entités opérationnelles, pour mieux identifier les situations à risques et partager les bonnes pratiques.

La prévention passe aussi par l'animation

Teréga a maintenu sa journée sécurité, proposant des ateliers interactifs à ses collaborateurs et aux salariés des entreprises intervenantes. Une Caravane Sécurité s'est déplacée au plus près des équipes opérationnelles, autour d'animations pédagogiques ludiques. La concertation, la prise de parole et le partage d'initiatives sont essentiels pour stopper la

dégradation des indicateurs d'accidentologie en 2021. C'est l'ambition du magazine trimestriel, le *Mag PARI 2025*, et des web-séries écrites directement par les collaborateurs, qui donnent la parole aux acteurs de terrain.

Maîtrise des risques en mode collaboratif

Sur son centre de stockage classé Seveso, Teréga a mené un diagnostic de la performance en sécurité dans le but d'identifier les points forts des pratiques actuelles et les axes d'amélioration. Dans son activité Exploitation Transport, les efforts accomplis sur l'amélioration de la qualité des analyses de risques, l'harmonisation et la simplification des pratiques du plan de prévention ont donné naissance à un nouvel outil plus ergonomique qui facilite le travail collaboratif, et auquel les contributeurs internes et externes ont été préalablement formés.

Les collaborateurs de Teréga restent mobilisés en permanence dans la remontée et le traitement des situations à risques, des bonnes pratiques, des travaux non déclarés et des inspections générales planifiées, notamment via TERA (Teréga Events Report Application). En 2021, cette application mobile a été enrichie d'une fonctionnalité de contrôles terrain, qui permet de vérifier la bonne application des exigences de sécurité sur le terrain.

"Zéro surprise", le credo de la sûreté et de la cybersécurité

Teréga continue à renforcer la sécurité de ses infrastructures en s'adaptant aux évolutions des menaces. Face à des modes de travail toujours plus collaboratifs, à une plus grande ouverture sur l'extérieur et à la dématérialisation des données, la cybersécurité est un enjeu majeur, avec trois priorités : identifier les risques pour mieux les maîtriser, travailler sur les comportements face à la malveillance et améliorer la culture sûreté et cybersécurité. Cette culture est un point majeur, car le facteur humain est à la fois l'élément clé du dispositif "Zéro surprise" et celui le plus ciblé par les attaquants.

L'action de Teréga repose sur trois niveaux :

- anticiper pour réduire l'exposition à une menace potentielle ;
- prévenir avec des mesures organisationnelles, techniques et humaines ;
- protéger pour limiter l'impact d'un acte malveillant, avec la cybersécurité *by design*.

En 2021, l'accent a été mis sur la protection du patrimoine informationnel, en ciblant les données sensibles échangées entre collaborateurs. L'année a été marquée par une forte augmentation de cyberattaques, en particulier de type *ransomware*, notamment contre des prestataires, impliquant de bloquer d'urgence l'accès aux domaines concernés. Teréga s'est également mobilisée pour déployer des parades ou des correctifs après la divulgation de vulnérabilités majeures dans des systèmes et des applications de la *supply chain*.

Déploiement du système Vauban

En matière de sûreté, et afin de mieux sécuriser ses installations les plus vulnérables, Teréga a lancé en 2021 le déploiement du système Vauban. Près d'une centaine de sites en seront équipés d'ici à 2024. Ce système de détection et d'alerte de pointe réunit sous forme compacte un standard qui sécurise facilement tout site gazier de faible surface. Teréga s'est aussi dotée d'une version mobile de ce système.

Dans un contexte d'incertitude, marqué par la montée en puissance de phénomènes aléatoires déclencheurs de crises majeures, Teréga formalise et déploie son plan global de continuité des activités. En cours de finalisation, le dispositif a déjà permis de coordonner efficacement les actions du Groupe en matière de continuité des activités sensibles pendant la crise sanitaire en 2021. •



Des résultats mitigés

SÉCURITÉ La maîtrise des travaux de tiers et le bon niveau des indicateurs de suivi en sécurité contrastent avec l'augmentation du nombre d'accidents du travail. Dans ce contexte, Teréga se mobilise au quotidien pour le respect des règles de base en sécurité et pour la diffusion d'une culture "zéro accident grave".

L'année 2021 est restée perturbée par la crise sanitaire. Les incertitudes qu'elle génère ont déstabilisé beaucoup de collaborateurs, au détriment de la sécurité. Pour gagner en certitude et se focaliser de nouveau sur la sécurité, Teréga se fonde sur la concertation des équipes et un *feedback* transparent, essentiels pour parler ouvertement de ce qui va et de ce qui ne va pas.

Hausse du nombre d'accidents du travail

En 2021, les indicateurs de suivi ont été satisfaisants, alors que le taux de fréquence des accidents du travail s'est dégradé. Teréga a enregistré une augmentation significative du nombre d'accidents du travail, concernant principalement les entreprises intervenantes, avec trois grands types d'accidents : les chutes de plain-pied, les chutes de hauteur et les blessures aux mains en manipulant des outils.

Teréga a également connu une hausse des accidents et des incidents à haut potentiel de gravité. Plus de la moitié sont dus depuis trois ans à des facteurs humains et organisationnels (FOH). Les facteurs organisationnels les plus fréquents sont liés à une mauvaise gestion du changement, un environnement de travail inadapté, des défauts de conception des équipements, etc. Les facteurs humains les plus récurrents sont la sous-estimation du risque, le non-respect des règles, l'inattention, la fatigue et le stress.

Un point fort : le traitement des situations à risque

Teréga fait de la prévention une priorité et pilote la sécurité selon le modèle du "diamant de la sécurité". L'objectif est d'aller à l'essentiel en suivant une gradation de gravité des événements. Cette approche systématise l'analyse et le traitement des causes racines afin d'éviter que les événements graves ou potentiellement graves ne se reproduisent.

En 2021, Teréga a porté une attention particulière à la consolidation des retours d'expérience dans son référentiel et à la coopération avec les entreprises intervenantes. Dynamiques, la remontée et le traitement des situations à risque restent un point fort de son organisation.

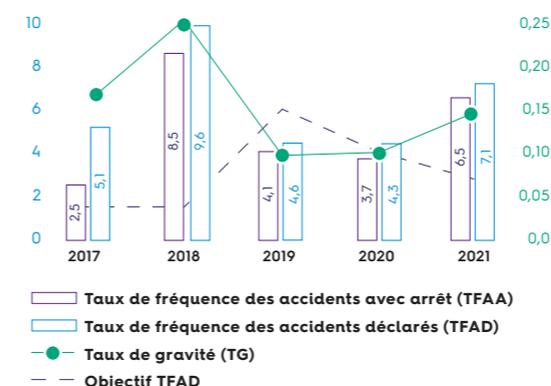
UNE DÉMARCHÉ GLOBALE ET INTÉGRÉE VIA DES SYSTÈMES DE MANAGEMENT CERTIFIÉS

L'année 2021 a été marquée par le renouvellement de la certification du Système de Management Intégré de Teréga, qui couvre quatre normes, basées sur un engagement volontaire et une cohésion de leurs composantes : Qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001), Énergie (ISO 50001) et, depuis 2020, Santé et

Sécurité au travail (ISO 45001). Les audits réalisés ont souligné l'implication des collaborateurs à tous les niveaux. Les référentiels SGS (Systèmes de la Gestion de la Sécurité) et sûreté de Teréga sont bâtis selon une même approche, renforçant la cohérence de l'ensemble de l'organisation.

Taux de fréquence et taux de gravité des accidents*

(*Teréga et entreprises intervenantes)



Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée en 2021

67 études ergonomiques ont été réalisées sur les activités des opérationnels du stockage et du transport. Elles ont abouti à des aménagements de postes et de véhicules.

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de maladies professionnelles déclarées à la Sécurité sociale	0	1	0	0	0

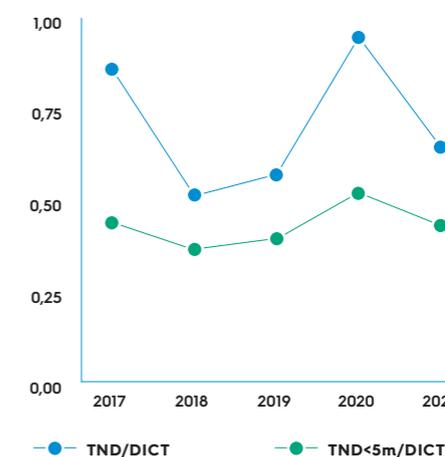
Une excellente maîtrise des travaux non déclarés (TND)

Pour Teréga, la surveillance des travaux de tiers est une préoccupation permanente. Le risque industriel le plus important pour l'entreprise est la rupture d'une canalisation de gaz lors de travaux de terrassement menés par des personnes extérieures, suivie d'une fuite et d'un départ de feu. La réglementation oblige à les déclarer préalablement aux exploitants des réseaux enterrés via une déclaration d'intention de commencement des travaux (DICT). En 2021 et pour la seconde année consécutive, Teréga n'a eu à déplorer aucun accrochage de canalisation dans le cadre de ces travaux de tiers.

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre d'accrochages d'infrastructures de Teréga liés à des travaux de tiers	1	1	1	0	0

Cette performance va de pair avec une importante baisse du ratio TND/DICT.

Évolution du ratio TND/DICT (%)



Un nouveau plan de lutte contre les travaux non déclarés (TND)

En 2021 le nombre de chantiers suivis par Teréga a augmenté de 6 %, avec 9 435 sollicitations de la part de tierces parties. Les TND ont fortement baissé par rapport à 2020, grâce à la mise en place d'un plan spécifique de lutte contre les travaux non déclarés qui repose sur :

- une sensibilisation renforcée des parties prenantes ;
- une surveillance optimisée du réseau, avec renforcement de la surveillance aérienne en période des travaux agricoles ;
- une montée en compétences des salariés de Teréga chargés de la gestion des travaux de tiers.

Des actions complémentaires novatrices sont prévues en 2022 pour maintenir ce ratio à un niveau "très bon", soit < 0,85 %.

	2017	2018	2019	2020	2021
Collectivités	7	4	5	2	9
BTP	50	25	30	44	32
Riverains	20	15	17	36	19
Total	77	44	52	82	60
Ratio TND/DICT	0,87 %	0,53 %	0,59 %	0,93 %	0,64 %

Notre priorité : la réduction des émissions de gaz à effet de serre

ENVIRONNEMENT Teréga participe à la stratégie de neutralité carbone de la France à horizon 2050 et a poursuivi ses efforts en 2021 afin de réduire son empreinte environnementale.

Teréga déploie depuis 2017 son programme BE POSITIF (Bilan Environnemental POSITIF), pilier environnemental de sa démarche RSE, avec un objectif ambitieux : effacer progressivement l'empreinte de ses activités. Pour y parvenir, ses équipes ont engagé une approche volontariste à tous les niveaux, avec trois leviers : éviter, réduire et compenser.

50% d'émissions de GES en moins

Teréga agit en priorité sur l'évitement et la réduction de sa source d'impact prioritaire : les émissions atmosphériques. Cette démarche a porté ses fruits, avec une diminution de 50 % de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) sur les scopes 1 et 2 depuis 2012.

Depuis 2017, le bilan carbone de Teréga a baissé de 25%, avec une réduction des émissions de méthane de plus de 15%. Sa performance environnementale, basée sur le ratio « émissions de CO₂/quantité d'énergie transportée », s'est améliorée de plus de 15%. Par ailleurs, le Groupe a réduit sa consommation d'énergie de près de 10% dans ses activités de transport et de stockage de gaz.

Teréga a poursuivi en 2021 ses actions dans le cadre de BE POSITIF, avec un résultat égal à celui

de 2020. En effet, des aléas techniques ont retardé la mise en service d'unités de recompression sur les stations de compression, neutralisant ainsi les performances environnementales et énergétiques.

Des actions quantifiables

Ces performances s'appuient sur des actions tangibles, efficaces et chiffrables, adossées à un monitoring constant de l'empreinte environnementale. Afin d'éviter les rejets de méthane lors des travaux, un camion de recompression permet notamment de récupérer 10 à 15% des émissions de GES. Le brûlage du méthane résiduel par une torche favorise la réduction de l'impact des rejets quand la recompression n'est pas possible.

D'autre part, la gestion du parc machine est optimisée de façon constante grâce au logiciel Optimus, une solution digitale dont le dispositif technique intègre le facteur CO₂. Des technologies, des outils, des modes opératoires et des services digitaux moins énergivores contribuent aussi à réduire par frugalité numérique l'empreinte du Groupe. Par ailleurs, la montée en compétences des équipes permet d'optimiser davantage les phases de travaux et de maintenance.

100% de l'électricité consommée par Teréga pour ses besoins est issue depuis 2018 de sources renouvelables. Le Groupe a aussi ouvert fin 2020 une station bioGNV pour ses véhicules et va mettre en service d'ici à 2023 sur son site de Lussagnet une centrale solaire de 12 GWh en autoconsommation, le projet SOLUS.

Cette année, Teréga a fait face à des prix de l'énergie et du CO₂ en constante augmentation. Malgré la hausse de ceux de l'énergie électrique, Teréga continue à privilégier l'utilisation de compresseurs électriques. La flambée du prix des quotas de CO₂ sur le marché justifie pleinement cette démarche pour réduire le plus possible les émissions. Le Groupe a également installé une unité de recompression sur la station de compression de Lussagnet, qui devrait fonctionner à plein régime en 2022.

Un engagement fort pour de faibles émissions

En 2021, Teréga s'est pleinement engagée dans l'initiative de l'Oil & Gas Methane Partnership 2.0 (OGMP), aux côtés d'une soixantaine d'autres acteurs gaziers européens. Ce partenariat, lancé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et soutenu par la Commission européenne, vise à établir un reporting précis et transparent des émissions de méthane de toute la chaîne gazière.

Il prévoit aussi la fixation d'un objectif de réduction des émissions de méthane d'ici à 2050. Teréga s'est donc engagée à les réduire de 36 % entre 2017 (année de référence) et 2025, via son programme BE POSITIF, les investissements associés et l'implication de ses équipes.

La Commission européenne table sur une réduction globale de 45 % des émissions de méthane liées aux infrastructures gazières entre 2016 et 2025, première étape d'une démarche plus poussée de réduction qui devrait être renforcée en 2022 par une directive axée sur un monitoring et un reporting plus soutenus des émissions.

Investi dans plusieurs groupes de travail au niveau français et européen, Teréga se prépare activement à cette réglementation, notamment en testant de nouvelles techniques de mesure par ensachage pour mieux identifier les émissions fugitives sur ses installations. Ce procédé doit permettre d'affiner les modèles de calcul des émissions afin de mieux coller à la réalité.

Une stratégie de compensation volontariste

Réduire le plus possible les émissions de GES ne suffit pas : certaines demeurent incompressibles. Teréga a donc engagé depuis 2020 une stratégie de compensation de ses émissions résiduelles. Ce troisième volet du programme BE POSITIF consiste à équilibrer ses sources de carbone par des puits naturels.

Pour cela, Teréga a poursuivi les projets de compensation déjà engagés aux côtés d'EcoAct. Le Groupe soutient le projet international de compensation carbone Clean Water, qui bénéficie du label de référence Gold Standard. Sélectionné en 2018 par ses collaborateurs, ce programme développe l'approvisionnement en eau potable de populations d'Éthiopie et d'Érythrée grâce à 41 puits, évitant d'avoir à faire bouillir de l'eau et de couper du bois, pour préserver 20 000 arbres.

Conscient que ces investissements pourraient aussi permettre de conserver et renaturer des espaces sensibles en France, Teréga a commencé en 2021 à consolider son programme de compensation en cherchant des projets labellisés Bas Carbone au plus proche de ses installations et territoires. Des engagements en ce sens devraient être formalisés en 2022. •



LE POINT DE VUE DE

Tania Meixús Fernández,
responsable de la politique
et de la réglementation
environnementales chez Enagás

Les gestionnaires de réseaux gaziers collaborent-ils ensemble sur l'environnement ?

Nous collaborons de plus en plus étroitement. Chacun de nous déploie sa propre stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour lutter contre le changement climatique. Ce sujet est néanmoins devenu une priorité pour notre entreprise. Chez Enagás, nous visons notamment la neutralité carbone d'ici à 2040, avec plus de cinquante projets d'efficacité énergétique et de baisse des émissions. Dans ce cadre, diminuer les émissions de méthane est pour les acteurs du secteur une priorité essentielle. D'autant qu'une centaine de pays se sont engagés en 2021, via le Pacte mondial sur le méthane, à les réduire de 30 % entre 2020 et 2030. Les initiatives se multiplient donc entre les différents acteurs, notamment entre les opérateurs d'infrastructures gazières, afin de parvenir à mieux quantifier et à réduire rapidement ces émissions. Nous sommes conscients que nous devons avancer sur ce sujet qui évolue rapidement en apprenant les uns des autres, l'accent étant mis sur les actions menées à bien par notre industrie.

Avec quels leviers ?

Les opérateurs européens s'associent à de nombreux groupes de travail européens et internationaux relatifs aux émissions de méthane, au sein d'initiatives pilotées par des industriels ou des institutions : Gas European Research Group (GERG), European Network of Transmission System Operators for Gas (ENTSOG), MARCOGAZ, International Gas Union, Methane Guiding Principles ou encore Gas Infrastructure Europe (GIE), dont je préside le groupe sur les émissions de méthane. Les réunions sont souvent transverses. Nous avons par exemple créé fin 2021 un groupe conjoint entre GIE, MARCOGAZ, GERG et ENTSOG afin d'analyser les implications de la proposition de règlement présentée par la Commission européenne pour réduire les émissions de méthane dans le secteur de l'énergie. Nous intervenons aussi avec d'autres gestionnaires dans le groupe dédié aux segments mid/downstream de la chaîne gazière au sein du partenariat Oil & Gas Methane Partnership (OGMP) 2.0., qui vise à mieux mesurer et contrôler les émissions de méthane.

Comment se passe la collaboration avec Teréga ?

Il s'agit d'une formidable collaboration. Nous travaillons de manière très active, tant au sein de l'OGMP2.0 que dans les groupes de travail et lors de rencontres bilatérales. Nous échangeons de façon ouverte sur les technologies et les mesures d'atténuation que nous mettons en œuvre et sur nos différentes actions, nous partageons nos expériences et nos bonnes pratiques, nous comparons nos stratégies, etc. Récemment, nos équipes techniques ont discuté ensemble de la manière de réduire les émissions de méthane dans les stations de compression. Cela nous a permis de découvrir plusieurs solutions intéressantes mises en œuvre par Teréga.

Indicateurs environnement

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE⁽¹⁾

Cet indicateur correspond à la quantité de gaz à effet de serre (GES) émise par les activités de Teréga par GWh de gaz transité sur son réseau.



GES (teqCO₂) scopes 1 et 2*
Performance environnementale (teqCO₂/GWh de gaz transité)

*Le calcul des émissions des GES est réalisée selon 3 scopes :
- scope 1 : émissions directes
- scope 2 : émissions indirectes liées à l'énergie
- scope 3 : autres émissions indirectes

L'objectif posé pour l'indicateur de performance environnementale est basé sur l'année 2019, 2020 étant une année particulière en raison du contexte de la pandémie. L'indicateur de performance environnementale se stabilise autour de 0,75 teqCO₂/GWh transité. En 2021, Teréga a continué ses efforts opérationnels quotidiens en priorisant l'utilisation des électrocompresseurs aux turbocompresseurs, réduisant significativement les émissions de GES liées à la compression. Les émissions ayant freiné cette baisse sont essentiellement deux événements survenus au cours de l'année : un incident lors de la remise en gaz d'un ouvrage après travaux et une fuite exceptionnelle de SF₆ (gaz fluoré ayant le rôle d'isolant) d'un équipement électrique haute tension.

Nota : Dans le cadre de son bilan des gaz à effet de serre, Teréga a pour objectif d'affiner et de fiabiliser en 2022 le calcul des émissions indirectes correspondant au scope 3.

1. Le mode de calcul de ces indicateurs a changé en 2021 : il comprend les scopes 1 et 2.

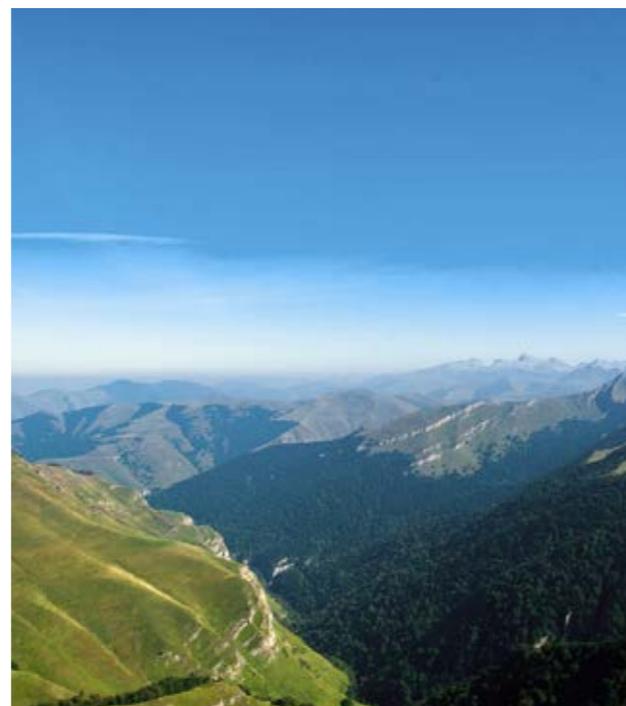
INTENSITÉ MÉTHANE

Cet indicateur est le ratio des quantités de méthane émises par les activités de Teréga sur les quantités de gaz transitées à travers son réseau.



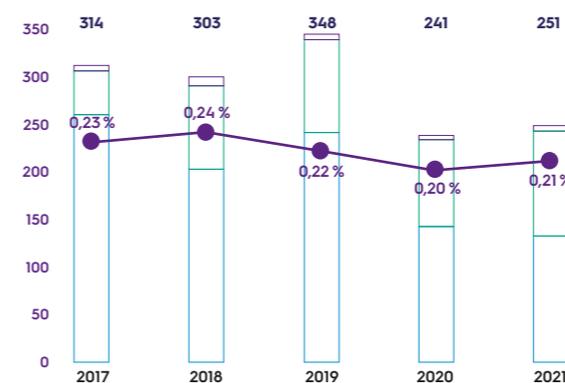
CH₄ total (t)
Intensité CH₄ (t de CH₄/GWh transité)

L'augmentation de cet indicateur est en particulier lié à une hausse modérée du venting compresseurs au transport. Ce dernier point sera traité en 2022 et 2023 avec la mise en service des installations de recompression de gaz dans quatre des plus importantes stations de compression de Teréga.



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE⁽¹⁾

Cet indicateur correspond aux quantités d'énergie consommées en GWh pour les activités de Teréga par GWh de gaz transité sur son réseau.



Énergie consommée en gaz (GWh)
Énergie consommée en carburant (GWh)
Énergie consommée en élec. (GWh)
Performance énergétique (énergie consommée/énergie transité)

L'objectif fixé pour l'indicateur de performance énergétique, basé sur l'année 2019, est atteint en 2021 : la priorisation de l'utilisation des électrocompresseurs (rendement d'environ 97%) aux turbocompresseurs (rendement d'environ 33%) joue un rôle significatif sur ce point.

ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE PRODUITE

	2017	2018	2019	2020	2021
Bâtiments de Lussagnet, Cugnaux et Volta (kWh)	153 402	141 500	152 785	137 029	129 525

100 %
Part de l'énergie renouvelable consommée

EAU

	2017	2018	2019	2020	2021
Teréga					
Consommation eau des réseaux d'eau potable - tous sites (m ³)	7 657	8 160	8 184	5 843	6 055
Site de stockage					
Volume d'eau process rejetée au milieu naturel après traitement des eaux de Lussagnet (m ³)	2 773	4 842	5 921	5 581	5 824

PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

350 087 €
Montant fixé par arrêté préfectoral pour le site de Lussagnet

DÉCHETS

	2017	2018	2019	2020	2021
Quantité de déchets produits par Teréga (t)	2 957	1 426	2 649	1 841	1 243
% de valorisation	85 %	75 %	85 %	85 %	27% ⁽²⁾

2. Une indisponibilité de la station d'épuration du centre de stockage l'a obligé à envoyer pour traitement de l'eau process, contrairement aux années précédentes. Les chiffres pour un périmètre similaire sont : 434 tonnes et 78 % de valorisation.

BIODIVERSITÉ

224 ha
de sites de compensation gérés par Teréga fin 2021



Accélérer les énergies collectives

MÉCÉNAT Teréga valorise les talents et les atouts de ses territoires. Les actions de mécénat sont portées par le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies, créé en août 2020.

Dispositif de mécénat indépendant et sans but lucratif, le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies mène ou finance des actions d'intérêt général avec quatre priorités : accompagner le développement économique et social du Grand Sud-Ouest, préserver la biodiversité, favoriser l'inclusion sociale et promouvoir le patrimoine scientifique et culturel français. Les projets sélectionnés apportent une aide et/ou un accompagnement durable aux enjeux qui font grandir les territoires.

Valoriser les talents des territoires

Au cours de l'année 2021, le fonds de dotation a soutenu trois initiatives :

- l'association 60 000 rebonds, qui accompagne des entrepreneurs dont la société a cessé son activité, en les aidant à rebondir vers un nouveau projet professionnel ;
- le fonds de dotation Agir Responsable Ici, qui soutient et favorise le développement d'initiatives porteuses d'éthique et de responsabilité sociale et environnementale ;

- la poursuite de sa collection éditoriale Lignes Essentielles, avec la préparation d'un second ouvrage collectif mettant en avant l'inventivité de onze acteurs du monde de la restauration pour surmonter la crise sanitaire, intitulé *La gastronomie du Sud-Ouest se réinvente !* Il est en librairie depuis début 2022 et a été remis aux collaborateurs et parties prenantes de Teréga.

Agir pour l'environnement

En 2021, Teréga Accélérateur d'Énergies a apporté son soutien à TheSeaCleaners. Cette ONG, fondée par le navigateur Yvan Bourgnon, lutte contre la pollution plastique des océans par la collecte de déchets, la sensibilisation et la recherche scientifique. Elle développe un navire capable de collecter et de traiter les déchets océaniques flottants.

Le fonds de dotation a également validé son soutien à Polar Pod, un projet de plateforme océanographique dérivante, conçu et organisé par l'explorateur Jean-Louis Étienne, qui va permettre de collecter des données scientifiques d'un intérêt majeur, par exemple sur l'étude du courant circumpolaire antarctique.

Enfin, Teréga Accélérateur d'Énergies a soutenu le Relais Utile 2024 de l'association Trail Runner Foundation, à l'occasion de la Semaine européenne de la réduction des déchets. Partis d'Hendaye en 2019, les coureurs du Relais Utile atteindront Paris en 2024 après avoir traversé la France en ramassant le maximum de déchets sur leur parcours. Du 27 novembre au 4 décembre, ceux de l'édition 2021 se sont relayés entre le stade du Hameau de Pau et Montpellier. Les collaborateurs de Teréga ont pu prendre part à la course sur le tronçon traversant le territoire de l'entreprise.

Au service de l'inclusion sociale

Pour Teréga, bien-être et inclusion sociale sont essentiels. Le fonds de dotation a apporté son soutien à La Cravate Solidaire. Cette association accompagne les personnes éloignées de l'emploi grâce à des ateliers sur l'apparence physique en entretien d'embauche.

Par ailleurs, le fonds de dotation a poursuivi son soutien à la section Hand Ensemble du club Billère Handball, qui accueille des adultes de 26 à 50 ans en situation de handicap mental, ainsi que ses actions en faveur de la formation sportive et universitaire de 20 jeunes prometteurs au sein du Centre Roger Tétin. ●



LE POINT DE VUE DE

Michel-Hubert Jamard,
président du Conseil d'orientation
du fonds de dotation
Teréga Accélérateur d'Énergies

Pourquoi avez-vous accepté d'intégrer le Conseil d'orientation de Teréga Accélérateur d'Énergies ?

Je nourris la conviction qu'outre la performance économique, le succès d'une entreprise repose sur sa capacité à assumer ses responsabilités envers les communautés au sein desquelles elle évolue. Dispositif innovant de mécénat à but non lucratif, Teréga Accélérateur d'Énergies est destiné à financer des projets ou des œuvres d'intérêt général. Sa création s'inscrit dans la philosophie d'entreprise à mission qui anime Teréga. Mon parcours professionnel ayant un temps croisé celui de Dominique Mockly, je sais que nous partageons une même vision et que ce fonds de dotation repose sur un engagement bien réel à cet égard. C'est donc sans hésiter que j'ai accepté la présidence de son Conseil d'orientation, auquel je suis fier d'apporter mon expérience en matière de RSE.

Quel est votre rôle au sein de ce Conseil d'orientation ?

Composé de personnalités extérieures, ce Conseil a pour but d'orienter et de challenger les choix qui sont faits par le fonds de dotation en matière d'initiatives. En premier lieu, le Conseil d'orientation assiste le Conseil d'Administration du fonds dans la définition de sa politique d'investissement. Par ailleurs, les recommandations et les avis qu'il est amené à prononcer sur des choix de soutien se fondent sur leur pertinence avec les axes d'intervention du fonds, sachant que les dossiers présentés ont déjà passé l'étape d'une méthodologie d'évaluation objective sur quatre critères : innovation, valeurs portées, expérience de l'organisme demandeur, financement et partenariat envisagés.

Teréga participe à la vie de ses territoires

SPONSORING Ambassadeur du Béarn, Teréga a renforcé en 2021 son engagement auprès du monde sportif et associatif en soutenant plusieurs initiatives locales, fidèle à son credo : participer à la vie de la région Grand Sud-Ouest permet d'en libérer les énergies.



En 2021, la troisième édition du Teréga Open Pau-Pyrénées s'est tenue du 15 au 21 novembre au Palais des sports de Pau. Ce tournoi de tennis masculin du circuit professionnel ATP Challenger Tour 100, dont Teréga est le partenaire titre, contribue au rayonnement du Grand Sud-Ouest. Différentes rencontres étaient programmées en marge de cet événement avec des partenaires de Teréga. Un *afterwork* des Ambassadeurs du Béarn a permis d'échanger sur l'attractivité du Béarn à l'ère numérique. Organisée par Bpifrance, la rencontre « L'innovation dans le sport » a recueilli le témoignage de grands sportifs sur comment concilier sport et entrepreneuriat.

Jean-Louis Étienne a également animé deux temps forts autour du changement climatique. Le célèbre explorateur a échangé avec des enfants de collaborateurs de Teréga et des centres de loisirs de l'agglomération de Pau autour d'un impératif : « Viens nous aider à sauver notre planète ! » Ces jeunes ont aussi pris part aux animations proposées par TheSeaCleaners, association qui sensibilise et agit pour préserver les océans de la pollution plastique.

La transition énergétique expliquée au Big Tour

Pendant l'été, Teréga a élargi ces échanges avec le grand public, notamment les jeunes, en participant pour la troisième année consécutive au Big Tour de Bpifrance, sillonnant les côtes de six régions de France pour mettre en valeur la richesse du savoir entrepreneurial français en matière d'industrie, de technologie et d'innovation. L'initiative a permis d'expliquer le rôle de Teréga comme acteur clé du gaz et de la transition énergétique, à travers son animation 3D : « 2050, un monde d'énergies renouvelables ».

Partenaire des rugbymen béarnais

Partenaire officiel impliqué depuis 2016 dans le projet de la Section paloise, Teréga lui a renouvelé son soutien en 2021. Le Groupe accompagne ce club de rugby autour de valeurs communes, avec un même attachement au territoire et à sa force collective. La marque Teréga s'affiche sur les maillots des joueurs et sur les réseaux sociaux. L'entreprise dispose aussi du *naming* de la tribune est du stade du Hameau à Pau, baptisée « tribune Est-Teréga ». •

LE POINT DE VUE DE

Jérémy Chardy et Audrey Roustan,
codirecteurs du Teréga Open Pau-Pyrénées (TOPP)

Quelle est votre relation au TOPP ?

J. C. : J'y suis très attaché car ce tournoi fait écho à tout ce que Pau et sa région m'ont apporté tout au long de mon éducation sportive et de mon apprentissage tennistique. Au-delà du terrain, je souhaite que cet événement soit aussi un moment de partage, marqué par un esprit de convivialité, car ce sont des valeurs qui me sont chères.

A. R. : Nous sommes très heureux que le Teréga Open Pau-Pyrénées puisse se tenir pour la troisième année consécutive. Grâce au soutien de Teréga, de l'ensemble de nos partenaires et des équipes, nous avons réussi à en faire une étape incontournable pour les jeunes talents, mais également pour les grands noms du tennis mondial.

Accompagner la transition énergétique

ENGAGEMENT TERRITORIAL Au cours de l'année 2021, Teréga a engagé plusieurs actions complémentaires au cœur des territoires afin de mieux faire comprendre et partager avec leurs acteurs les enjeux de l'énergie bas carbone.

Teréga est fortement impliquée aux côtés des institutions régionales, départementales et territoriales dans l'essor d'un nouvel écosystème énergétique.

Un livre blanc avec le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes

Les équipes de Teréga ont participé à la préparation du livre blanc sur les vecteurs de développement de l'hydrogène. Élaboré par le Territoire d'industrie Lacq-Pau-Tarbes, ce livre blanc va contribuer à lancer de futurs projets. Fruit d'une coopération entre acteurs institutionnels et économiques locaux, il a pour objectif d'identifier les enjeux et les atouts favorisant le développement d'un écosystème territorial sur toute la chaîne de valeur de l'hydrogène. Cette approche est fondamentale pour que les acteurs industriels puissent s'inscrire dans l'objectif de neutralité carbone en 2050 et développer des solutions décarbonées porteuses d'emplois et de retombées économiques locales. Teréga a également présenté au rectorat de l'académie de Toulouse sa vision des enjeux de formation sur les nouvelles compétences requises par le développement industriel de l'hydrogène dans les territoires, qui va de pair avec l'évolution des référentiels de formations académiques.

Accompagner le développement des gaz renouvelables

Chargé des relations institutionnelles de Teréga, Paul de Braquilanges a été nommé fin 2021, par France Hydrogène, délégué régional de Nouvelle-Aquitaine pour dynamiser la filière hydrogène sur ce territoire.

Par ailleurs, la commission Environnement du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) de Nouvelle-Aquitaine a auditionné Teréga en décembre 2021 sur le panorama de la place du gaz dans la transition énergétique et sur les vecteurs de développement des gaz renouvelables, afin de choisir entre une approche vers la neutralité carbone axée sur le mix énergétique et une autre axée sur les énergies renouvelables.

Teréga est mécène de l'initiative Biogaz

Lancé par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports en partenariat avec l'Association française pour le développement de l'enseignement technique, le projet pédagogique Biogaz vise à sensibiliser de façon ludique les jeunes, de la 6^e au BTS, aux énergies renouvelables et plus spécifiquement, aux procédés et technologies mis en œuvre dans la filière biogaz. Teréga s'engage à créer des ressources sur les énergies vertes (production, transport, distribution, nouveaux usages et innovations) : scénarios pédagogiques, animations numériques, *serious game*... Ouverte aux enseignants et au personnel de l'Éducation nationale, la plateforme pédagogique Étincel rendra accessible l'ensemble des ressources pédagogiques réalisées. •



Une nouvelle réglementation

TAXONOMIE EUROPÉENNE Face aux effets du dérèglement climatique d'une part et à l'insuffisance de l'investissement public à mener seul une transformation nécessaire à la limitation de ce phénomène d'autre part, la Commission européenne a introduit la taxonomie pour orienter les investissements privés vers les activités nécessaires pour parvenir à la neutralité climatique.

Conscient de ces enjeux climatiques et environnementaux, et de sa responsabilité en tant qu'acteur du secteur de l'énergie, le groupe Teréga s'est engagé dans cette transition énergétique en œuvrant à l'accélération du développement de l'intégration des gaz renouvelables comme le biométhane et, demain, de l'hydrogène. Teréga est convaincue que le recours aux énergies renouvelables est primordial pour contribuer à la réalisation des objectifs fixés dans le cadre de l'Accord de Paris à un coût maîtrisé et soutenable pour le consommateur final.

Teréga SA dispose au travers de ses infrastructures existantes d'un levier essentiel lui permettant d'offrir des solutions durables pour le moyen et le long terme, tout en optimisant les investissements à réaliser sur les réseaux. Pour cela, Teréga développe des projets visant, à court terme, à accélérer l'injection du biométhane et de l'hydrogène renouvelable⁽¹⁾ en mélange dans ses réseaux et à réduire ses propres émissions au travers du programme BE POSITIF (Bilan Environnemental POSITIF) qui vise à effacer progressivement l'empreinte environnementale de ses activités. Et, à plus long terme, à construire de nouvelles infrastructures dédiées au transport et au stockage de l'hydrogène. Convaincue que le mix énergétique de demain sera la résultante d'une composition multi-énergies, Teréga développe également des outils digitaux pour optimiser leur fonctionnement. Toutes ces solutions de décarbonation s'inscrivent dans les orientations cadres de la Stratégie nationale bas carbone (SNBC) et de la loi Énergie-Climat promulguée en décembre 2019.

La taxonomie européenne applicable à Teréga SA

Conformément à l'article 8 du règlement européen (2020/852 du 18 juin 2020) et à son acte délégué (adopté par la Commission européenne le 6 juillet 2021), Teréga SA est soumise pour la première fois au titre de l'exercice 2021 à l'obligation de publier la part de son activité

éligible à la taxonomie. Cette réglementation pourrait constituer un risque dès lors qu'elle conduirait à limiter l'accès aux financements pour des investissements que Teréga considère comme nécessaires à la transition énergétique.

Le présent rapport couvre les activités menées par Teréga SA et n'intègre pas le périmètre de Teréga Solutions, compte tenu de la création récente des nouvelles Business Units. Leur intégration sera reconsidérée au regard de leur développement futur.

Le règlement Taxonomie et les textes associés, en particulier le règlement délégué en date du 4 juin 2021⁽²⁾, permettent à Teréga de répartir ses activités en trois catégories :

- les activités éligibles à la taxonomie selon la liste des activités référencées par les actes délégués au moment de leur adoption. Ces projets sont susceptibles d'apporter une contribution substantielle à l'objectif d'atténuation au changement climatique ou d'adaptation au changement climatique ;
- une ou plusieurs activités listées par la taxonomie comme n'étant pas éligibles, c'est-à-dire des activités considérées comme nuisibles à l'environnement et au climat.
- des activités non référencées par la taxonomie à la date d'adoption des actes délégués.

L'analyse des activités éligibles de Teréga SA au titre de ses deux premiers objectifs (atténuation du changement climatique et adaptation au changement climatique) a été segmentée sur la base du cadre défini par la Commission européenne (définition attribuée par le règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 et textes associés) et concerne principalement le remplacement et la conversion des infrastructures existantes pour permettre le transport de gaz renouvelables et la réduction des émissions de méthane.

Néanmoins, Teréga considère l'ensemble de l'activité de transport de gaz naturel comme un pilier de la transition énergétique, d'une part, car le gaz naturel est une énergie de transition et, d'autre part,

car les infrastructures seront utilisées pour favoriser le développement de l'utilisation de gaz renouvelables comme le biométhane ou l'hydrogène. Ainsi, Teréga SA assure le maintien et la sécurité de ses infrastructures, en vue de faciliter le passage vers un avenir s'appuyant majoritairement sur les énergies renouvelables.

Quant au stockage de gaz naturel, il ne figure pas parmi la liste des activités économiques référencées par la taxonomie, mais il constitue un levier majeur de la transition énergétique. En effet, les sites de stockage sont une brique essentielle des systèmes énergétiques, et ils contribueront demain à l'essor du biométhane et de l'hydrogène.

CAPEX, OPEX et chiffre d'affaires des activités éligibles au 31 décembre 2021

Au regard de l'obligation de publication de la part durable des trois indicateurs que sont les dépenses d'investissement (CAPEX), les dépenses opérationnelles (OPEX) et le chiffre d'affaires pour l'année 2021, Teréga a développé des méthodes de calcul de l'éligibilité propre à chaque indicateur de performance demandé, dont voici la description et les résultats.

- Le ratio d'éligibilité au niveau des dépenses d'investissements (CAPEX) et des dépenses d'exploitation (OPEX)

Le calcul de la part éligible des CAPEX est réalisé en divisant le montant des investissements relatifs aux projets éligibles par le montant total des investissements enregistrés au titre des CAPEX de l'année 2021.

Le calcul de la part éligible des OPEX est obtenu en divisant la part des OPEX éligibles par le montant total des OPEX enregistrées en 2021 selon la définition de la taxonomie. Pour faire le lien avec les charges opérationnelles des états financiers, il faut retirer notamment les dotations d'exploitation aux

amortissements sur immobilisations, les charges ayant fait l'objet de la production immobilisée et les achats liés à des ventes (ex-gaz équilibrage).

- Le ratio d'éligibilité au niveau du chiffre d'affaires

Du fait de son modèle d'affaires d'entreprise régulée, le calcul de la part du chiffre d'affaires des activités éligibles ne résulte pas d'une lecture directe de la décomposition de son chiffre d'affaires. Teréga a choisi de retenir uniquement le pourcentage de gaz renouvelable injecté dans ses canalisations au cours de l'année 2021 pour calculer le taux d'éligibilité du chiffre d'affaires, pourcentage appelé à augmenter dans les prochaines années.

Pour contribuer à cette accélération de l'intégration des gaz renouvelables dans la consommation française et le transport, Teréga est engagée dans le développement de projets de méthanisation.

Ainsi Teréga affiche en 2021, au titre de ses deux premiers objectifs environnementaux, des CAPEX éligibles à hauteur 16,5 %, des OPEX éligibles de 9,1 % et un chiffre d'affaires éligible de 0,1 %.

En complément, Teréga estime qu'il est important de matérialiser la part des charges qui ne sont pas directement visées par la taxonomie, mais que nous considérons comme nécessaires à la transition énergétique ayant un impact indirect sur l'activité de conversion des infrastructures gazières, notamment au travers des dépenses liées à la maintenance du réseau de transport. Ces charges contribuent à la pérennisation et à la résilience des infrastructures existantes pour transporter le gaz de demain. Ainsi, les CAPEX 2021 nécessaires pour assurer la transition énergétique s'élèvent à environ 75 %.

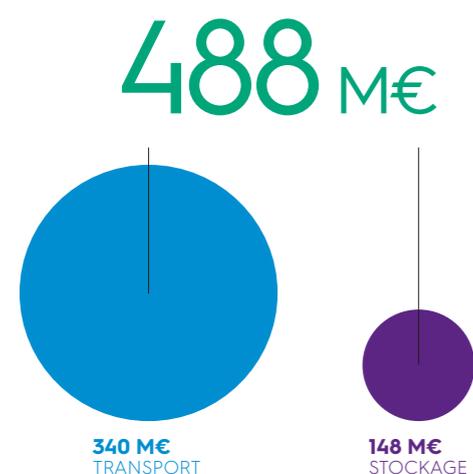
1. L'hydrogène ne peut, actuellement, être transporté dans les pipelines de gaz naturel qu'à des proportions limitées en raison de complexités diverses de nature technique.

2. Règlement délégué (UE) de la Commission en date du 4 juin 2021, complétant le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil.

Activités éligibles à la taxonomie (en k€)	CAPEX	OPEX	CA
4.14 Gaz renouvelables et à faible intensité carbone	18 719	11 876	
6.5 Transport en motos, voitures particulières et véhicules utilitaires légers	1238		
7.3 Installation, maintenance et réparation d'équipements d'efficacité énergétique	1 086	1 142	
8.1 Traitement de données, hébergement et activités connexes	845		
9.1 Recherche, développement et innovation proches du marché	1 919		
Total Activités éligibles à la taxonomie	22 697	13 018	
Total Teréga SA états financiers	137 635	463 089	
Total Teréga SA définition taxonomie	137 635	142 700	
Pourcentage d'éligibilité	16,5	9,1	0,1

Indicateurs financiers et de marché

CHIFFRE D'AFFAIRES



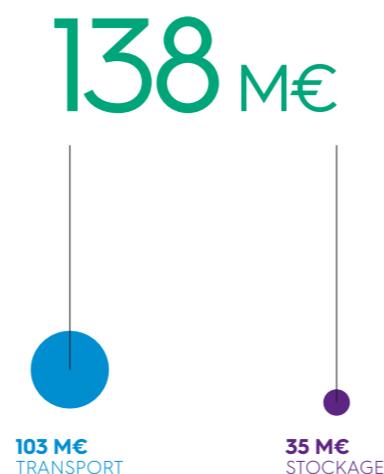
Le chiffre d'affaires de l'activité Transport s'établit à 340 M€, en croissance de près de 9 % par rapport à 2020. Cette bonne performance fait suite à une année 2020 en demi-teinte où l'activité transport avait été assez durement touchée par la baisse des souscriptions de capacité. Le chiffre d'affaires de l'activité Stockage à 148 M€ est stable par rapport à 2020 (mise en place de la nouvelle période tarifaire en 2020).

RÉSULTAT NET

65 M€

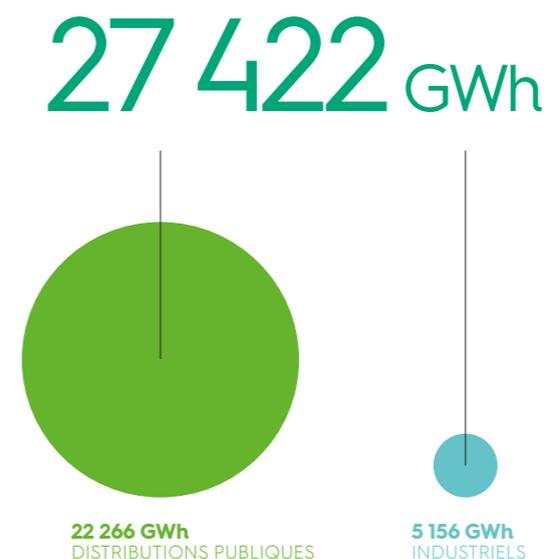
Le résultat net 2021 est en croissance de 30 % par rapport à 2020 et marque un retour à un niveau comparable à celui d'avant-Covid (2018 et 2019).

CHIFFRE D'INVESTISSEMENT



Le montant total des investissements 2021 s'élève à 138 M€. Pour l'activité Transport (103 M€), il s'agit principalement d'investissements liés à la sécurité et à la maintenance de nos infrastructures, mais aussi à des investissements liés au développement du réseau. Pour l'activité Stockage, les investissements s'élèvent à 35 M€ et correspondent aussi principalement à des investissements liés à la sécurité et à la maintenance de nos infrastructures.

CONSOMMATION TOTALE SUR ZONE TERÉGA



TRANSPORT ET STOCKAGE

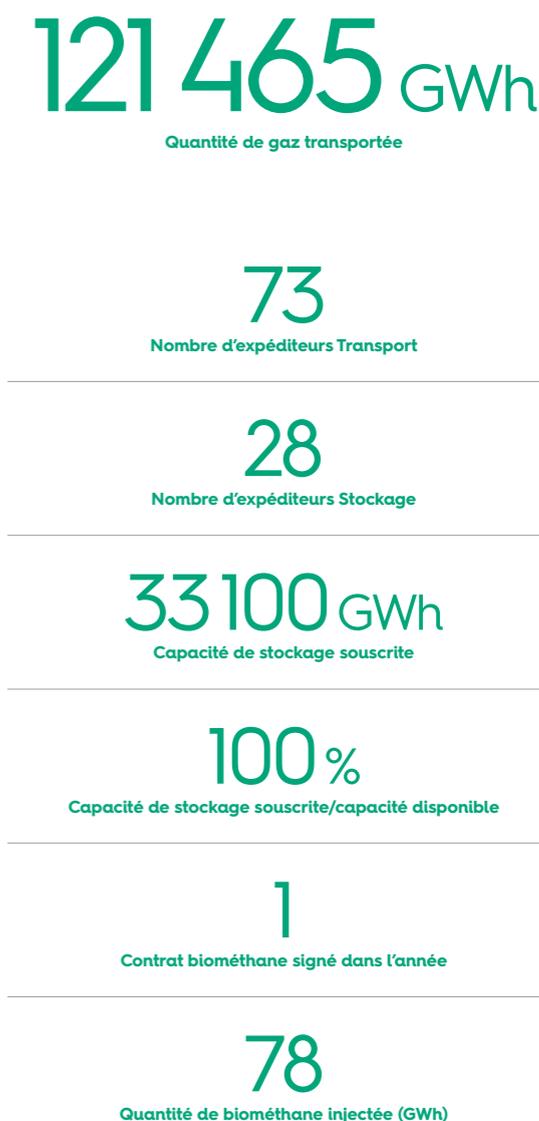


Table de correspondance de la Déclaration de Performance Extra-Financière

DPEF Les tableaux suivants présentent les éléments du rapport constituant la Déclaration de Performance Extra-Financière de Teréga incluse dans le Rapport d'Activité et de Développement Durable. Ces éléments ont fait l'objet d'un audit de vérification par un Organisme Tiers Indépendant dont l'avis est publié dans ce rapport.

Par rapport à l'article R. 225-105 du Code de commerce

Les différents éléments demandés sont présentés dans le rapport aux pages suivantes :

- le modèle d'affaires est en pages 08-09 du rapport ;
- la description des principaux risques (enjeux) est en pages 11-12 du rapport ;
- les politiques, diligences raisonnables et résultats associés à ces enjeux sont présentés dans le rapport comme suit :

ENJEU EXTRA-FINANCIER	ARTICLE	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE
Maîtriser les changements législatifs et réglementaires et assurer la conformité réglementaire	LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE - La France conforte son ambition climatique avec des objectifs contraignants (p. 06)	
Anticiper l'évolution du marché de l'énergie par la Recherche & Innovation notamment	RECHERCHE ET INNOVATION - L'innovation, un impératif stratégique (p. 04) Paragraphe "De la R&I au service du terrain" dans l'article STOCKAGE (p. 24) Paragraphe "Déploiement des projets R&I" dans article TRANSPORT (p. 21)	Activité innovation (p. 05)
Garantir la sécurité du personnel et des tiers	SÉCURITÉ - Objectif "zéro accident" (p. 52) et Des résultats mitigés (p. 54)	Taux de fréquence des accidents déclarés (p.55) Ratio TND/DICT (p. 55)
Travailler avec des fournisseurs en accord avec nos engagements sociétaux	FOURNISSEURS - Un engagement de proximité, responsable et durable (p. 43)	Taux de couverture Achats (p. 43)
Minimiser notre empreinte environnementale et agir de façon responsable envers la société	ENVIRONNEMENT - Notre priorité : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (p. 56)	Performance environnementale (p. 58)
Garantir la continuité de service de nos infrastructures d'information	SYSTÈME D'INFORMATION - Garantir la continuité de service et libérer les données (p. 44)	Taux de disponibilité des applications critiques et vitales (p. 44)

ENJEU EXTRA-FINANCIER	ARTICLE	INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE
Maintenir un climat social serein	QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL - Quatre nouvelles offres au service du bien-être des collaborateurs (p. 47) SOCIAL - Une évolution du cadre et des dispositifs (p.46)	Score d'engagement (p. 48)
Maîtriser et développer les compétences	FORMATION - Une offre pragmatique accessible à tous (p. 49)	Taux de formation (p. 49)
Respecter les règles d'éthique	ÉTHIQUE - Engagés dans le respect des règles d'éthique (p. 42)	Taux de formation ou de sensibilisation anticorruption (p. 42)
Favoriser l'acceptabilité de nos installations au sein des territoires	Paragraphe "Des projets très bien acceptés" dans l'article TRANSPORT (p. 22)	Taux d'accord de passage sur les projets d'infrastructures (p. 22)
Disposer d'une organisation solide pour atteindre nos objectifs	Gouvernance (p. 38)	Taux de sujets à caractère RSE traités par le Conseil d'Administration (p. 38)

Par rapport à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce

Le tableau suivant reprend les éléments demandés par l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et la façon dont Teréga y répond dans ce Rapport d'Activité et de Développement Durable.

ARTICLE L. 225-102-1 DU CODE DE COMMERCE	CORRESPONDANCE DANS LE RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021
Conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit	ENVIRONNEMENT - Notre priorité : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (p. 56-57)
Ses engagements sociétaux en faveur : <ul style="list-style-type: none"> • du développement durable • de l'économie circulaire • de la lutte contre le gaspillage alimentaire • de la lutte contre la précarité alimentaire • du respect du bien-être animal • d'une alimentation responsable, équitable et durable 	<ul style="list-style-type: none"> • ENVIRONNEMENT - Notre priorité : la réduction des émissions de gaz à effet de serre (p. 56-57) • Non pertinent au regard de l'analyse des risques • Non pertinent au regard de l'analyse des risques • Non pertinent au regard de l'analyse des risques • Non pertinent au regard de l'analyse des risques • Non pertinent au regard de l'analyse des risques
Les accords collectifs conclus dans l'entreprise et leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise ainsi que sur les conditions de travail des salariés	Nombre d'accords collectifs signés dans les indicateurs ressources humaines (p. 51)
Les actions visant à lutter contre les discriminations et à promouvoir les diversités et les mesures prises en faveur des personnes handicapées	Indice d'égalité femmes-hommes dans les indicateurs ressources humaines (p. 50-51) Paragraphe "Des actions RSE en faveur de l'inclusion" dans l'article QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL (p. 48)

Rapport de l'organisme tiers indépendant, sur la vérification de la sincérité et la conformité de la déclaration de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

TERÉGA

40, avenue de l'Europe, 64000 Pau
Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux actionnaires

En notre qualité d'organisme tiers indépendant (tierce partie), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1055 (dont la portée est disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'Administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures internes.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées, un programme disponible sur demande visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance et de lutte contre la corruption et l'évasion fiscale ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce :

- Nature et étendue des travaux
- Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce :
 - Nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité ;
 - Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
 - Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
 - Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
 - Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des indicateurs clés de performance au regard des principaux risques et politiques présentés ;
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes].
 - Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
 - pour les indicateurs clés de performance

(données historiques) et pour une sélection d'autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants, nous avons mis en œuvre des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;

- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent 100 % des données sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité. Nous avons pris connaissance de l'activité de l'entité ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2° alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté des sources documentaires et mené des entretiens pour :
- apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des indicateurs clés de performance au regard des principaux risques et politiques présentés ;
- corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes].
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance (données historiques) et pour une sélection d'autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants, nous avons mis en œuvre :
- des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
- des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des

définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices et couvrent 100 % des données sélectionnées pour ces tests ;

- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'entité.

Moyens et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés entre novembre et avril sur une durée totale d'intervention de 23 semaines. Nous avons mené une dizaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère.

Commentaires

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du Code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

- Le risque « Maîtriser les changements législatifs et réglementaires et assurer la conformité réglementaire » ne présente pas d'engagement ou d'objectif de progrès, ni d'indicateur clé de performance

Fait à Toulouse, le 13 mai 2022

L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT
SAS CABINET DE SAINT FRONT

Pauline de Saint Front
Présidente



(1) Liste des informations que nous avons considérées comme les plus importantes :
Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs :
-Taux de sujets à caractère RSE traités en Conseil d'Administration
-Activité en innovation
-Ratio TND/DICT
-Nombre d'entreprises ayant reçu l'agrément HSE
-Énergie consommée / énergie transportée
-Part d'énergie renouvelable consommée
-Taux de disponibilité des applications vitales
-Pourcentage des collaborateurs ayant suivi une session de sensibilisation ou de formation anticorruption



Siège social : 40, avenue de l'Europe · CS 20522 · 64010 Pau Cedex · France
8, rue de l'Hôtel de Ville · 92200 Neuilly-sur-Seine · France
Tél. +33 (0)5 59 13 34 00 · [@Teregacontact](#) · [www.terega.fr](#)